

Excelsior : journal illustré
quotidien : informations,
littérature, sciences, arts,
sports, théâtre, élégances

| . Excelsior : journal illustré quotidien : informations, littérature, sciences, arts, sports, théâtre, élégances. 1913-09-13.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

EXCELSIOR

Directeur : Pierre LAFITTE

ABONNEMENTS (du 1^{er} ou du 16 de chaque mois)
 France : Un An : 35 fr. - 6 Mois : 18 fr. - 3 Mois : 10 fr.
 Étranger : Un An : 70 fr. - 6 Mois : 36 fr. - 3 Mois : 20 fr.

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » (NAPOLEON).
 Informations - Littérature - Sciences - Arts - Sports - Théâtres - Éléances

88, Champs-Élysées, PARIS

TÉLÉPHONE (5 lignes) :
 Wagram 57-44, 57-45, 28-64, 28-66, 28-68
 Adresse Télégraphique : EXCEL-PARIS

LES GRANDES MANŒUVRES DU SUD-OUEST -- M. ÉTIENNE A CASTELSARRASIN

UNE AVANT GARDE DE CAVALERIE DE L'ARMÉE DU G^{AL} PAU(1) G^{AL} JOFFRE (2) G^{AL} GRAZIANI (3) G^{AL} DE CASTELNAUM. ÉTIENNE S'ENTRETIENT AVEC LE G^{AL} JOFFRELE G^{AL} RENAUD (X) G^{AL} AÉRONAUTIQUE DE L'ARMÉE PAU

DRAGONS GARDENT UNE VOIE FERRÉE



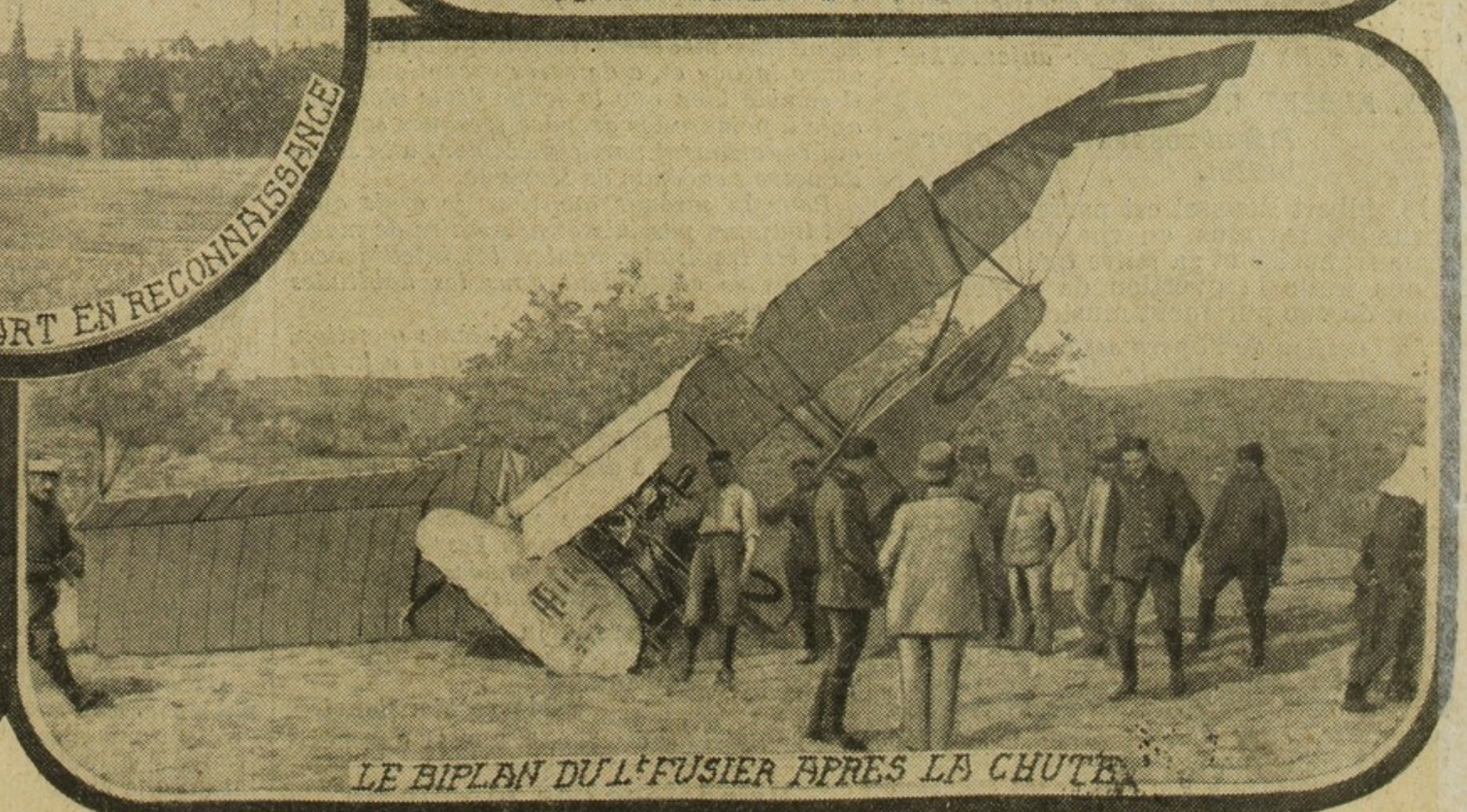
LE CAPITAINE MARTIN PART EN RECONNAISSANCE



UN POSTE DE T. S. F. DE L'ARMÉE PAU



UNE BARRIÈRE IMPROVISÉE PRÈS DE CASTELSARRASIN

LE BIPLAN DU L^Y FUSIER APRÈS LA CHUTE

A CASTELSARRASIN, LA DIRECTION DES MANŒUVRES A ÉTABLI SON QUARTIER. La journée d'avant-hier, malgré ses apparences un peu ternes pour le public, a été fertile en enseignements techniques, nous l'avons dit. Castelsarrasin, la paisible petite cité provinciale Garonne, un branle-bas guerrier, où la direction générale des manœuvres et l'état-major du général Joffre ont établi leurs quartiers, est pleine d'une agitation inaccoutumée. C'est partout, dans la vallée de la

(Phot. de nos envoyés spéciaux.)

Rappelons à tous nos lecteurs que la **Course au Grand R** se termine le 30 septembre. Ils ont encore une quinzaine pour collectionner les coupures du grand R, qui terminent notre titre à la première page.

Ceux qui n'ont pas encore commencé leur collection peuvent

MEME A PARTIR D'AUJOURD'HUI, CONCOURIR ET GAGNER.

Rappelons aussi qu'une prime est assurée à tout concurrent qui nous aura envoyé une collection complète de coupures faites dans les numéros d'Excelsior parus du 10 juillet au 30 septembre, ou au moins 160 coupures de n'importe quels jours compris entre ces deux dates.

Envoi d'un numéro contenant le règlement complet contre un timbre de 0 fr. 10.

L'Opéra de demain

Nous avons déjà publié les réponses de MM. Jules Claretie, Deutsch (de la Meurthe), Richelot, comte Arthur de Gabriac, Albert Besnard, Henry Marcel, Melchissédéc, Ingelbrecht, A. Fijan. Celles que nous publions aujourd'hui ne sont pas moins variées ni éclectiques, puisqu'elles émanent de deux musiciens, d'un poète, d'une personnalité parisienne notoire.

Voici quel est notre questionnaire :

- 1° Estimez-vous que l'Opéra, dans son état actuel, réponde aux besoins de la musique, de la danse et des décors modernes ?
- 2° Croyez-vous qu'il soit possible de modifier ses traditions ?
- 3° Quelles réformes jugeriez-vous utiles d'introduire, en ce qui concerne la musique, la danse, la salle, les décors, la mise en scène, les costumes ?

M. G. BERARDI :

L'Opéra ne peut répondre aux conditions d'exécution artistique d'œuvres musicales diverses.

M. G. Berardi, un des Parisiens les plus spirituels de ce temps, et dont la longue compétence musicale donne à l'opinion la double valeur d'une opinion d'artiste et d'amateur averti, nous répond par ce vif billet :

Je me trouve, en rentrant à Paris, en face du problème à trois coups que vous avez aussi braqué sur moi. Et vous me demandez de répondre « par retour de courrier » à un questionnaire dont la matière occupe une trentaine de pages dans le rapport annuel sur le budget des Beaux-Arts. Vous me prêtez une force de l'acrobate qui me flatte, mais m'embarrasse...

D'une façon générale, je considère que l'Opéra, par ses proportions, sa disposition, son organisation, les mises en scène qu'il nécessite, les frais qu'il impose et aussi, disons-le, le public auquel il s'adresse, ne répond pas et — quelles que soient d'ailleurs la compétence et l'activité de ceux à qui la direction en est remise — ne peut répondre aux conditions d'exécution artistique, variée, vivante des œuvres musicales diverses auxquelles devrait s'ouvrir notre Académie nationale de musique. Telle est peut-être, comme le faisait observer M. Pierre Lalo, une des raisons de l'insuccès relatif de tant d'œuvres modernes, dont aucune n'a pu garder sa place au répertoire. Ne parlons même pas des œuvres récentes. Quelle figure font, sur cette vaste scène, dans ce cadre pesant, certains chefs-d'œuvre du passé, Don Juan, par exemple, même alourdi du somptueux ballet qu'on y a intercalé, au rebours de tout bon sens ? Ah ! le ballet, je sais bien que c'est là aussi une des conditions auxquelles doit satisfaire toute œuvre prétendant à la réussite devant les habitués des trois jours. Dieu me garde d'en mépriser ! Je suis prêt à reconnaître, au contraire, que, dans le temple de Garnier, la danse se sent mieux chez elle que la musique. Et, sans le ballet, que de représentations mortes ! Et que de désabonnements à l'orchestre !

Ceci mènerait droit à votre deuxième question : « Peut-on modifier les traditions ? » « Ne nous changez pas nos danses », disait à M. Perrin un des plus anciens abonnés de l'Opéra, « nous vieillissons ensemble ! » Cet abonné incarnait assez exactement, semble-t-il, l'esprit du public traditionnel...

Mais il y a des traditions aussi de l'autre côté du rideau, et combien, juste ciel ! Et quelle est leur tyrannie ! Ce question, celle des réformes... Elle nous mènerait loin. Et en voilà trop déjà pour aujourd'hui.

M. ALBERT ROUSSEL :
Il faut ressusciter l'opéra-ballet.

M. Albert Roussel est parmi les compositeurs les plus en vue de la jeune école française et sa lettre que nous publions traite la question de l'Opéra au point de vue purement musical :

La question de l'Opéra est beaucoup trop complexe pour pouvoir être traitée en quelques lignes, et je ne suis d'ailleurs pas assez documenté pour répondre convenablement à votre enquête. Ce qui me paraît évident, c'est que, par le fait de ses dimensions, la salle de l'Opéra, qui se prêtait assez bien à la représentation des ouvrages de l'ancien répertoire, répond de moins en moins aux besoins de notre dramatique moderne. Mais je ne vois par pour quoi on ne chercherait pas précisément à profiter de l'ampleur de cette scène, qui permet les grands mouvements de foules, les jeux de lumière, les décors somptueux, pour ressusciter l'opéra-ballet et retrouver ainsi une forme de spectacle parfaitement appropriée à son cadre. Un spectacle où la richesse de la symphonie, la puissance des chœurs, la charme et la variété des danses, la magie des lumières tiendraient évidemment plus de place que le développement des caractères ou la profondeur de l'expression, mais qui n'en serait pas moins capable d'atteindre à une véritable beauté tragique. Nous avons en

France assez de musiciens capables de créer ces spectacles-là, et l'Opéra dispose de toutes les ressources nécessaires pour les monter magnifiquement, orchestre admirable, corps de ballet et chœurs capables de tout ce que l'on pourrait exiger d'eux. On a vu récemment, au Théâtre des Champs-Élysées, avec le délicieux ballet de Ravel, Daphnis et Chloé, ce qu'il serait possible de réaliser dans cet ordre d'idées. Je crois fermement que cette voie serait féconde en grandes et belles œuvres.

Quant au drame lyrique actuel, fils ou petit-fils du drame wagnérien, il sera toujours, sauf de rares exceptions, plus à sa place sur une scène moins vaste, où l'auditeur peut entrer en communion plus directe et plus intime avec les interprètes.

M. FERNAND GRECH :
Modifier les traditions de l'Opéra est un travail d'Hercule.

Le subtil et délicieux poète de l'Or des Minutés est de l'avis suivant :

Non : je n'estime pas que, selon les termes de votre questionnaire, l'Opéra réponde, dans son état actuel, aux besoins de la musique, de la danse et des décors modernes. Mais l'erreur initiale me paraît difficilement réparable : l'Opéra est trop grand ; et les directions les mieux intentionnées, les plus artistiques, seront rapidement obligées d'y subordonner l'art au commerce, et de reprendre les éternels opéras qui « font recette », au lieu de nous donner — comme certaines scènes similaires — ou des chefs-d'œuvre injustement oubliés ou des œuvres nouvelles dans lesquelles batte notre cœur moderne.

Modifier ces traditions ? C'est un travail d'Hercule. Il y faudrait un grand artiste, à la fois hardi et savant, et un grand administrateur plein de ressources et d'énergie.

Quelles réformes seraient, à mon humble avis, utiles à l'Opéra ? Voici. Il faut « réformer », c'est bien le mot, la moitié du répertoire, le mettre définitivement de côté, aérer, rajouter l'âme même de l'Académie nationale.

En particulier, nos grands musiciens d'aujourd'hui devraient être représentés beaucoup plus souvent. Faites-leur des commandes, poussez-les au travail. Les anciens sont les anciens, disait Molière, et nous sommes les gens d'aujourd'hui. Qu'est-ce donc quand ces anciens, comme Meyerbeer, par exemple, ne méritaient pas de vieillir ?

La danse ? La leçon des ballets russes est infinie. Tout est à reprendre pour refaire de la danse ce qu'elle est : un des beaux-arts, la sœur véritable de la poésie et de la musique. Il faut enlever la danse à la tradition italienne et la nationaliser. La France est le pays de la clarté ; en musique, l'équivalent de la clarté c'est le rythme. Ce qui nous a enchantés le plus dans les ballets russes (au point de vue spécialement chorégraphique), ce sont les passages où le rythme triomphe. C'est dans ce sens que, chez nous, il faut chercher pour rajouter l'art de la danse — et non pas imiter naïvement et intégralement les ballets russes, qui ont toute leur saveur d'être russes.

Enfin, les décors, la mise en scène et les costumes doivent être également réformés dans le sens de la vie ; il faut qu'ils soient à la fois plus réels et plus poétiques, la poésie n'étant en somme que l'expression suprême de la réalité.

P.-S. — Un architecte avec qui je parle des questions que vous voulez bien me poser au point de vue de la salle et de la scène de l'Opéra énonce une idée que je crois devoir vous transmettre, malgré mon incompetence. Un des graves inconvénients de l'Opéra, c'est que les chanteurs en scène ont, paraît-il, au-dessus d'eux 40 mètres de frises, où les plus fortes voix se perdent, comme le meilleur d'un feu se perd dans la cheminée. Il faudrait arrêter et renvoyer les voix, et pour cela il suffirait de disposer obliquement au-dessus de la scène une sorte de voûte de feuilles de cuivre mobiles qui formeraient abat-son. L'acoustique de l'Opéra y gagnerait beaucoup, les voix normales suffiraient à remplir l'énorme vaisseau et, ajouterais-je, l'esthétique même des œuvres qu'on interprète à l'Opéra bénéficierait de l'amélioration. On y pourrait jouer des œuvres moins excessives, moins grandiloquentes, plus humaines, alors qu'aujourd'hui les drames de la Tétralogie wagnérienne conviennent à peu près seuls à cette scène pour géants ; Tristan et Yseult, cette musique douloureusement psychologique qui se disperse dans un trop vaste espace, y deviendrait possible, et même, un jour, des œuvres dignes de figurer dans ce grand musée de la musique, comme Pelléas et Mélisande.

M. ISIDORE DE LARA :
Il est nécessaire de modifier les traditions.

Le musicien renommé de Messaline veut bien nous répondre ceci :

Il me semble que la première des questions que vous m'adressez serait mieux posée ainsi : « Estimez-vous que la musique, la danse et les décors modernes conviennent à l'Opéra ? »

On ne peut guère nier que le talent des musiciens modernes incline plutôt vers le genre intime et, à de rares exceptions près, il semble bien que la jeune école n'est pas apte à peindre les grandes fresques sonores qui conviennent particulièrement à la scène de notre Académie de Musique.

Pour la seconde question, je crois qu'il est toujours possible et nécessaire de modifier les traditions. Seules, les intelligences myopes se cantonnent dans les habitudes ancestrales.

En ce qui regarde la troisième question, il faudrait, pour la résoudre, être à la fois ministre des Beaux-Arts, architecte, machiniste technicien, directeur de théâtre, décorateur, électricien, un peu musicien et, ce qui n'est pas à dédaigner, hélas ! un peu caissier aussi.

Actuellement, je ne possède pas toutes ces qualités réunies ; mais j'espère les acquérir d'ici à quelques années et pouvoir alors vous répondre utilement.

Nous continuerons la publication des réponses au fur et à mesure qu'elles nous parviendront.

Pierre Montamet.

Voir Excelsior des 3, 4, 7, 9 et 11 septembre.

Brindejone des Moulinsais survolerait la Méditerranée

TOULON, 12 septembre (Dépêche particulière d'Excelsior). — On annonce que la traversée de la Méditerranée en avion, de Saint-Raphaël à Cagliari, avec escale à Ajaccio, sera prochainement tentée par Brindejone des Moulinsais ou Garros.

Toujours acclamé M. Poincaré franchit l'étape Tulle-Brive

[DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL]

Brive, 12 septembre. De bonne heure, par un matin radieux, tandis que Tulle achève de s'éveiller, le président part visiter la manufacture nationale d'armes, où se fabriquent nos fusils Lebel, modèle 86. Puis il quitte la vieille et pittoresque ville ; et, bientôt, le cortège se déroule le long des hauteurs qui entourent Tulle.

Les voitures suivent dans leur ordre habituel. Malgré la dure étape de la veille, toutes sont à leur rang. M. Chaix, vice-président de l'A.C.F., est au volant de l'automobile présidentielle. Il n'a pas quitté cette place depuis Limoges. La voiture de tête est conduite par M. Sully, président de l'Automobile Club Limousin.

La campagne se déroule sans grande originalité autour d'une route dure, mais excellente, car elle est peu poussiéreuse. A Seilhac, le président s'arrête, le temps de recevoir la classique gerbe de fleurs. Quelques kilomètres plus loin, il franchit un passage à niveau qui se referme derrière lui, et nous voilà bloqués, tandis qu'il continue son chemin. Cris, imprécations : un train passe lentement et s'arrête devant nous. On parle avec le chef de train, dont le convoi avance quelque peu pour dégager enfin la route, et c'est durant un quart d'heure une course folle à la recherche de M. Raymond Poincaré, que nous rejoignons au moment où il s'engage dans la descente d'Uzerche, endormie depuis des siècles au fond de son valloir. Soudain, la voiture présidentielle stoppe au bord de la route ; un homme est là, robuste, l'air alerte, la médaille militaire à la boutonnière. Il se précipite vers le président, qui descend de son auto et lui serre chaleureusement les mains : c'est le général Brugère, ancien généralissime de l'armée française.

Et le général montre avec orgueil, à M. et Mme Raymond Poincaré, le château d'Uzerche, que l'on aperçoit en bas de la côte, comme un bijou confié par nos aïeux à cette riante vallée. La célèbre Mme Lafargue y habita, dit-on, quelque temps.

Quelques tours de roues et M. Raymond Poincaré descend au centre de la ville, devant la rue qui conduit à la mairie. A pied, précédé de Mme Raymond Poincaré qui a pris le bras du général Brugère, le président gravit un rai d'escalier serpentant entre deux rangs de vieilles maisons. Des deux côtés, en étendant les bras, on touche les murs. Un bambin de six ans tend un bouquet à M. Raymond Poincaré ; une fille, qui jouait dans une cour, lui donne la main avec le geste naïf et gauche des bébés.

La rue est si étroite, que le président paraît circuler dans les maisons mêmes de ces pauvres gens. En haut de la côte, devant la mairie qui domine la ville, M. Raymond Poincaré, après avoir parlé de la Lorraine, montre au maire, ravi, qu'il connaît la dispute de sa ville avec celle du Puy-d'Issolre. Ces deux cités prétendent descendre toutes deux de Luxellodunum, dont parle César : « Je n'ai, du reste, pas qualité pour décider qui de vous a raison », dit en riant le président aux notabilités d'Uzerche qui se préparaient à plaider leur cause.

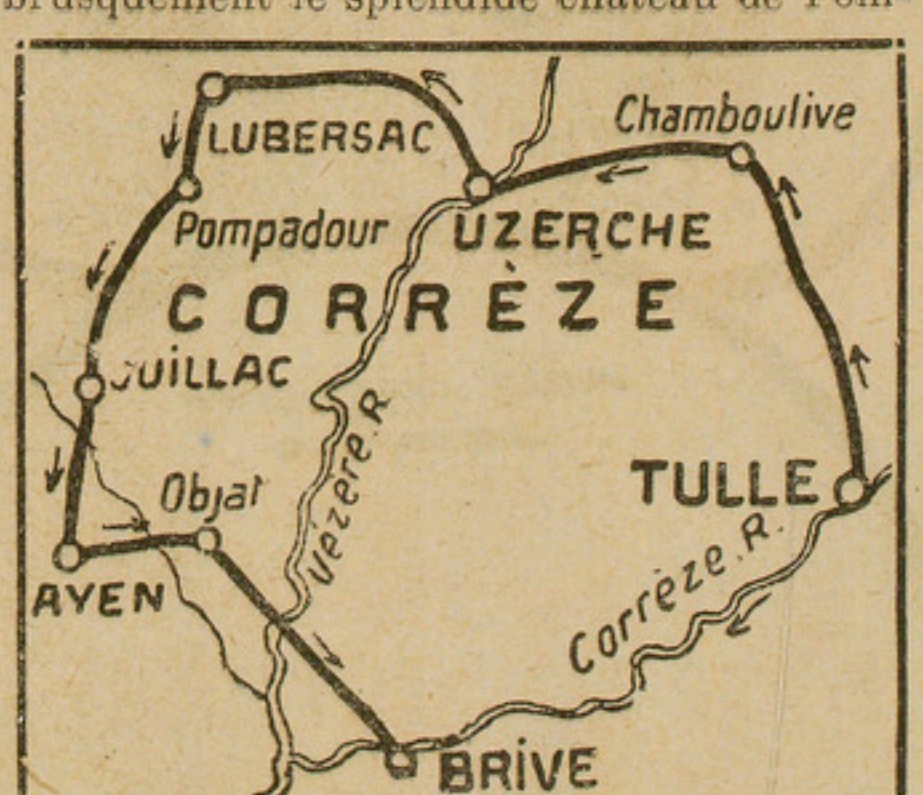
Quelques minutes plus tard, pendant que nous descendons le rai d'escalier, il nous raconte la véritable origine du taureau figurant dans les armoiries de la ville.

Au haras de Pompadour

En quittant Uzerche, le cortège reprend sa marche à travers un pays riant, mais sans grands horizons ; c'est tout simplement la belle campagne de France ; un petit musicien, assis sur une borne de la route déserte, joue la Marseillaise sur son accordéon.

On atteint Lubersac que, du haut de sa voiture, le président déclare aux habitants « une des villes les mieux ornées parmi celles qui l'ont reçu ».

Un écrivain apparaît soudain, proclamant en patois : « Vivo lo président ! », et, à un tournant du chemin, apparaît brusquement le splendide château de Pom-



L'itinéraire parcouru hier par M. POINCARÉ (D'après le Temps).

padour, dont l'Etat a fait un haras célèbre. Sur la place de la ville, 250 enfants parisiens, de la colonie scolaire du dix-neuvième arrondissement, qui sont en vacances, reçoivent le président qui descend pour visiter le haras. On fait défiler des chevaux, parmi lesquels deux superbes purs sang arabes récemment arrivés d'Orient. « Essayez-les ! » suggère en riant au président un de nos confrères. « Eh ! quoi, répond M. Raymond Poincaré, le même ton, vous m'avez déjà accompagné à pied, en chemin de fer, en bateau, en auto, et vous voulez maintenant me suivre à cheval ! » Et il ajoute, en faisant allusion à son grade de capitaine de réserve : « Ne vous y frottez pas, vous savez que les capitaines sont montés ! »

On sort du haras, tandis que les hommes d'écurie font, avec leurs fourches, le simulacre de porter les armes.

Dans le soleil qui dore la poussière, nous passons Juillac et ses tourelles, et Ayen, où l'on aurait, prétend un habitant, retrouvé ces jours-ci un procès-verbal constatant que la cloche de la paroisse avait été fondue par un certain « sire Henri Poincaré, venu de Lorraine exprès pour ceci ». Et, par Objat, décoré de roseaux, M. Raymond Poincaré descend dans Brive, paroisse « jusqu'à n'en plus voir le ciel », dit une brave paysanne.

[SUITE A LA PAGE 61]

LES GRANDES MANŒUVRES DU SUD-OUEST Le premier coup de canon

LE GÉNÉRAL JOFFRE A COMMUNIQUÉ AUX DEUX PARTIS
LE THÈME DES MANŒUVRES

[DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL]

Castelsarrasin, 12 septembre. La situation des deux partis, hier dans la soirée, ne permettait pas encore de préjuger les intentions des deux généraux en chef.

Maintenant que la bataille est engagée, le général Joffre se décide à communiquer le thème donné à chacun des chefs de parti : 1° Parti bleu (général Pau). — L'armée bleue, victorieuse, a entamé la poursuite ;

passé la Save à neuf heures au sud de l'Isle-Jourdain et marche dans la direction de Gimont. La 6^e division de cavalerie est au nord d'Auch, dans la région de Mirepoix, et menace directement le flanc droit de l'armée bleue.

Ce matin, de bonne heure, je me suis porté dans la direction de Mauvezin, où se dirigeaient également un nombre important de généraux et d'officiers d'état-major du service de l'arbitrage. En remontant la



Carte indiquant la position actuelle des armées en présence

de nouvelles unités bleues, constituées dans la région Mont-de-Marsan et le long de la Garonne inférieure, sont rassemblées dans les zones de cantonnement qu'Excelsior a indiquées pour la journée du 10 septembre.

L'ensemble de ces troupes, complétées par des organes d'armée, forme, à la date du 9 septembre, une armée bleue. Le quartier général (à Agen) prête à entrer en opérations le 11 septembre, à 6 heures.

2° Parti rouge (général Chomier). — Deux corps d'armée rouges sont en voie de concentration dans les régions de Toulouse et de Muret ; l'ensemble de ces troupes, complétées par des organes d'armée, forme, à la date du 9 septembre, une armée rouge (C. quartier général à Toulouse), prête à entrer en opérations le 11 septembre, à 6 heures.

Dans l'après-midi du 10, les deux chefs de parti recevaient de leur commandant en chef fidèle (en réalité le général Joffre), les instructions suivantes dont nous donnons le résumé :

ARMÉE BLEUE. — Les forces ennemies battent en retraite à la rencontre de renforts arrivant par la voie ferrée Cote-Toulouse. Environ 3 corps d'armée se trouvent déjà dans la région Toulouse-Muret. Une division de cavalerie est signalée vers Montauban. Le gros de nos forces a entamé la poursuite vers Toulouse. En marchant droit sur la capitale ennemie, le commandant en chef du parti bleu veut obliger l'ennemi à accepter la bataille avant la reconstitution complète de ses moyens. La mission du général Pau est d'agir sur les communications principales de l'ennemi vers le Sud-Est (Toulouse-Pamiers, Toulouse-Cette). Son armée doit chercher à gagner au plus tôt la région Toulouse-Muret.

ARMÉE ROUGE. — Le gros de l'armée rouge se retire sans être inquiété dans la région Toulouse-Albi-Castres. Des colonnes bleues sont signalées en mouvement de Mont-de-Marsan et Bazas vers l'Est et le Sud-Est. Déjà un parti important de troupes était signalé le 9 vers Miradoux. Leur intention paraît être de menacer soit la région de Moissac, soit la région Toulouse-Muret. La mission du général Chomier est de s'opposer à ces diverses actions possibles en opérant sur la rive gauche de la Garonne.

On peut voir, d'après la contexture de ces ordres, que le haut commandement a su limiter le champ des investigations utiles en se servant de renseignements qui auraient été donnés par les mouvements des corps fictifs qui encadrent les armées Pau et Chomier. Cependant, les partis rouge et bleu ont encore beau jeu pour manœuvrer et leurs chefs pourront déployer leurs qualités bien connues d'initiative et d'audace. Mais, pour la première fois peut-être, le haut commandement fait de la stratégie sur le terrain au lieu de se cantonner, comme les autres années, dans le domaine de la tactique pure du champ de bataille. L'innovation peut être excessivement fructueuse pour notre état-major.

Le général Pau a été complètement renseigné hier sur son adversaire par ses avions. Il sait que toutes les troupes du parti rouge s'avancent au sud de la ligne Toulouse-Cadours-Mauvezin. Il doit donc manœuvrer vers sa droite pour répondre au général Chomier qui le menace de ce côté.

Provisoirement, la division coloniale a reçu l'ordre de se maintenir vers Castéron. La brigade de cavalerie est lancée dans la direction de l'Isle-Jourdain. Le 12^e corps est poussé par Saint-Clar vers Solomiac, le 18^e à sa droite se dirige par Montestruc sur Mauvezin.

Le parti rouge continue à marcher nettement dans la direction d'Agen. Le 16^e corps envoie son avant-garde vers Cologne et se dirige sur Cadours. Le 17^e corps

vaillé de la Gimonne, j'ai trouvé les ponts occupés par des détachements de l'armée bleue. Mais en approchant de Mauvezin, j'ai rencontré les premières unités du parti bleu.

Le général Charliery de la Masselière, commandant la 6^e division de cavalerie, paraissait radieux : un de ses escadrons venait d'enlever tout le convoi du 10^e hussards, régiment du 18^e corps d'armée. Déjà, dans le lointain, on entend les premiers coups de feu échangés par les patrouilles de cavalerie au contact.

A midi, j'arrive à Gimont, au moment où la brigade de cavalerie du général Pau attaque ce village dont elle chasse le 9^e chasseurs du 17^e corps. L'armée Chomier avance rapidement sans rencontrer devant elle de résistance sérieuse ; c'est à peine si ses avant-gardes échangent quelques coups de fusil avec les cavaliers bleus.

Du côté du général Pau, la marche du 18^e corps (général de Mas-Latrie) est considérablement ralentie par la menace de la 6^e division de cavalerie sur son flanc droit. Une brigade de ce corps d'armée est obligée de prendre position autour de Montestruc ; la 6^e division attaque le village, mais après décision des arbitres, elle doit se replier sur Mirepoix, en laissant toutefois une de ses batteries d'artillerie en possession de la brigade du 18^e corps. Il est évident qu'en ce moment l'acrocchage des deux armées n'est plus qu'une question d'heures ; il se pourrait que la nuit qui vient nous réserve la surprise d'un engagement sérieux. Je rappelle que les deux partis ont toute latitude pour continuer leurs opérations aussi bien de jour que de nuit ; aussi les avant-postes se préparent-ils à faire bonne garde ce soir ! — JEAN VILLARS.

Officiers brevetés à l'aérodrome Blériot

De la série des 10 élèves militaires confiés à l'école Blériot de Buc et arrivés le 21 du mois dernier, 6 sont déjà brevetés, après moins de 20 jours d'apprentissage.

Le premier d'entre eux, le lieutenant De Serre, fut même breveté après dix jours d'entraînement et le second : le maréchal des logis Duran, après 14 jours.

Hier, ce fut le tour des lieutenants Zappoff, Bréhier, de l'adjudant Guidon et du maréchal des logis Mallier, qui tous les quatre passeront avec succès les épreuves.

Cette rapidité d'apprentissage est réellement exceptionnelle et met en valeur la facilité de conduite du Blériot et les méthodes employées avec tant de succès à l'aérodrome de Buc.

C'est une révolution !

TOUT VA BIEN ouvre aujourd'hui ses portes, 15, boulevard Saint-Denis. Le cri à la mode sera : TOUT VA BIEN

Pour prévenir ou combattre les affections intestinales dangereuses aux nourrissons pendant l'époque des grandes chaleurs, le meilleur aliment est la Farine Lactée Nestlé.

Envoi gratuit d'échantillon sur demande adressée à la Maison H. NESTLÉ, 15, rue du Parc-Royal, PARIS.

Échos

LA JOLIE CRANERIE

A propos de ce Jules Vallès autour duquel on mène si grand tapage, Mme Juliette Adam écrit au Figaro une lettre par laquelle elle rappelle son geste de 1881.

Vallès, depuis longtemps, n'était plus un inconnu. Ses succès de journaliste d'avant la guerre, renouvelés dès que l'amnistie lui eut permis de reprendre sa signature dans la presse française; le tumulte, soit pour, soit contre, soulevé par l'apparition des deux premiers volumes de Jacques Vingtras — l'Enfant et le Bachelier — l'avaient placé en vive lumière, mis au rang que lui avait attribué M. Philaret Chasles, professeur en Sorbonne : « Un des maîtres de la langue française. »

Mais c'était déjà un méconnu. La sonorité de son verbe, le retentissement de sa voix, l'outrance de ses paradoxes; la légende forgée et entretenue soigneusement contre lui par les médiocres, les serviles, les ratés, les gendeletrés anxieux de la concurrence, acceptée aussi comme credo par de braves gens plus timorés que perspicaces, l'erreur historique quant aux responsabilités personnelles qui ne se débrouille qu'avec le temps, tout cela faisait de lui une manière d'épouvantail à moineaux.

C'est alors que Mme Juliette Adam, au nom du droit de défense des vaincus de guerre civile, lui offrit l'hospitalité du cerisier de la Nouvelle Revue.

Ce fut épique! Dès le premier chapitre de l'insurgé, clientèle et salons, eux aussi, s'insurgèrent. Cheveux blancs de l'éternel réfractaire, beaux cheveux dorés de la directrice furent arrachés à poignées, chacun les siens, devant les corrections proposées, devant les corrections éludées. Heureusement qu'ils procédaient d'Absalon tous les deux : ça ne se vit pas.

Mais quel échantillon de billets désespérés — tandis que pleuvaient les désabonnements, les récriminations, les mises en demeure!

Mme Adam fut vaillante, ainsi que toujours : elle persista jusqu'à la troisième partie. Là elle dut capituler — comme Mayenne! Mais elle le fit avec grâce et équité envers l'écrivain.

Lui n'oublia jamais son élégante bravoure. — M^{me} X...

LES COURSES

Aujourd'hui, à 2 heures, courses à Saint-Cloud (trot). — Gagnants d'Excelsior : Prix Edinbourg. — Joubert, Juvisy. Prix de Longchamp. — Jouvence, Jerez. Prix de Courbevoie. — Jarnac, Jalap. Prix de Dinan. — Gracieur, Hecclie. Prix d'Asnières. — Kerpape (B), Kouma. Prix Jacques-Olivier. — Irma, Ibérienne. Prix de Puteaux. — In Salah, Halifax.

Tout à l'électricité.

On sait que les lignes de chemin de fer Paris-Auteuil et Paris-Invalides vont être transformées en lignes électriques. Plus de fumée, des tunnels propres comme des salles de bain, plus de charbon dans les yeux...

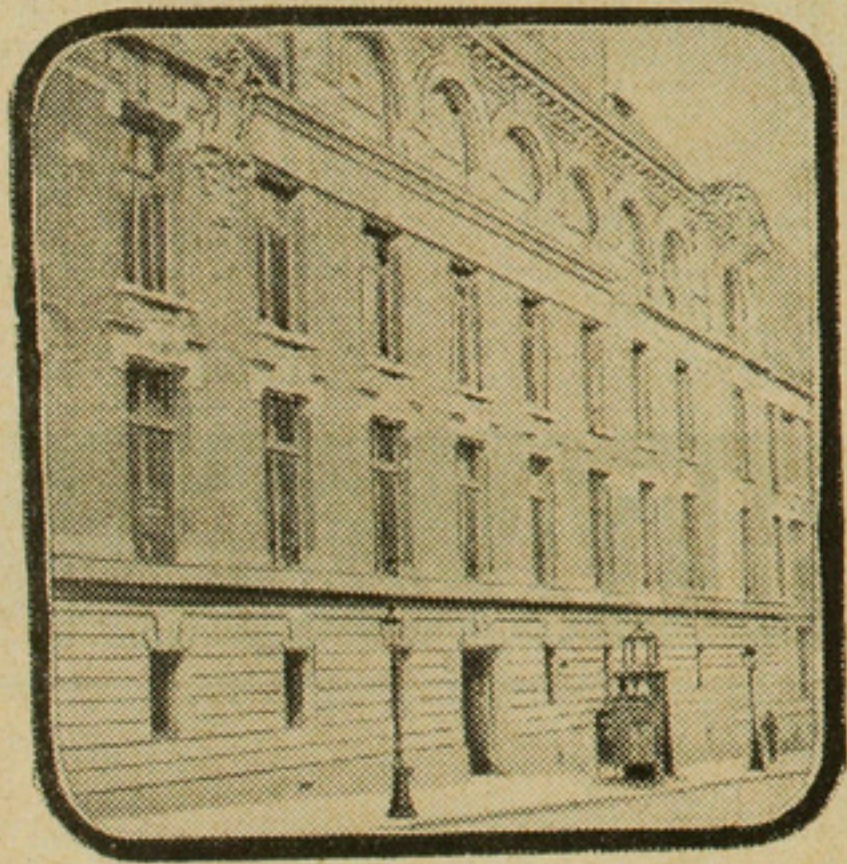
Déjà, une partie de l'électrification est achevée. Entre Boulaivilliers et les Invalides, des essais ont été effectués et les motrices fonctionnent. Bientôt, tout l'ensemble des travaux sera terminé, et grâce à la bienfaisante électricité, nous n'aurons plus l'impression, en prenant la « Ceinture », de faire un voyage, mais une promenade.

L'Institut agronomique.

On ne sait toujours pas à quelle date seront inaugurés les nouveaux bâtiments de l'Institut national agronomique.

Depuis quelques semaines déjà, la nouvelle façade de la rue Claude-Bernard est terminée, à tel point qu'on avait avancé que les cours pourraient avoir lieu dès octobre prochain dans les nouveaux amphithéâtres et les nouveaux laboratoires.

Mais cette affirmation était prématurée, et, loin de prévoir cette inauguration



Les nouveaux bâtiments de l'Institut National Agronomique, rue Claude-Bernard

pour la fin de l'année, il est plus prudent, pour nos futurs agronomes, de n'y compter que pour le printemps, et peut-être pour octobre 1914.

Au service de la France.

M. Reynaldo Hahn accomplit actuellement une période d'instruction militaire à Melun. Il n'a point de grade, pas même une lyre de musicien ne dore la manche de son uniforme; mais de simples molletières bleues gignent ses jambes et sur sa vareuse rougeuse une bicyclette, car le compositeur délicieux et délicat de la Fête chez Thérèse est cycliste du colonel.

Pendant qu'il sert la patrie, M. Reynaldo Hahn sert aussi la musique, car il a fondé une chorale qu'il dirige après avoir distribué les plus régimentaires aux officiers. Et voilà comment Mars fait un doigt de cour à Euterpe...

L'homme du monde.

Une entreprise cinématographique fait « tourner » depuis quelques jours le Dindon, la si amusante comédie de M. Georges Feydeau. Avant-hier, le metteur en scène interrompit l'opérateur juste au moment où l'un des principaux personnages — un comédien réputé pour son élégance et ses calinottes — s'apprêtait à présenter ses hommages à l'héroïne. Hier, lorsqu'on se remit en po-

sition, l'opérateur constata, stupéfait, que l'interprète qui, la veille, était vêtu d'un complet gris et coiffé d'un chapeau de paille, s'était affublé d'une jaquette et d'un chapeau haut de forme.

— Vous avez voulu nous faire une farce, lui dit-il. Comment voulez-vous « tourner » la scène d'un film dans deux costumes différents ?

— Très aisément, répond le comédien sans sourciller. J'incarne un homme du monde. Il est juste que je change plusieurs fois de vêtements.

En attendant « le tango ».

Là-bas, au bord du bassin d'Arcachon, à six kilomètres de la villa de Gabrielle d'Annunzio, au terme de la route sablonneuse qui conduit aux dunes du Pilat, il arrive qu'en s'égarant on se trouve soudain en face d'une petite



M^{me} EVE LAVALLIÈRE en travesti (Phot. Félix.)

maison tranquille qui, toute seule, regarde la grève déserte et la mer. Devant elle passe, stridente de cigales, une allée bordée de pins. Les propriétaires de la maison y ont installé des chaises longues et, sur l'une d'elles, un jeune garçon, vêtu d'un pantalon court et d'une chemise molle, parcourt nonchalamment un livre posé sur ses genoux. Apercevant des visiteurs, il se lève d'un bond léger et les regarde curieusement, comme étonné de voir un être vivant s'aventurer dans ce désert. Et ce jeune garçon aux cheveux courts, c'est M^{lle} Lavallière qui, attendant de créer un rôle masculin dans le Tango, la prochaine pièce de M. et Mme Jean Richepin, s'habitue à porter le costume d'homme, où elle était déjà si spirituellement à l'aise lorsqu'elle jouait les Petits.

L'art français au Brésil.

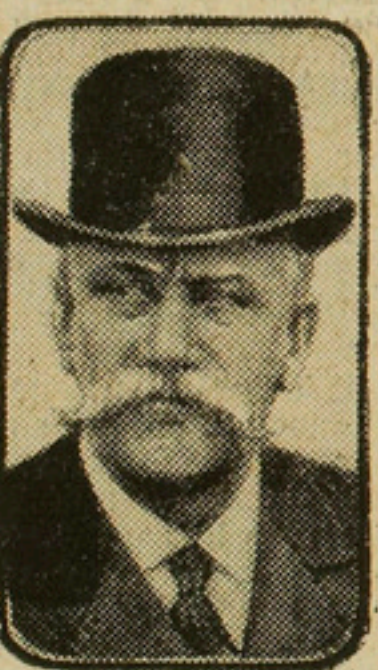
On télégraphie de Saint-Paul : L'inauguration de l'Exposition d'art français, organisée par le Comité France-Amérique de Sao-Paulo, a eu lieu hier en présence du gouvernement de Sao-Paulo, du ministre de France, du commissaire général, M. Hourticq, de la municipalité et du président de l'Exposition et du Comité France-Amérique de Sao-Paulo, docteur Tibirica, ancien président de l'Etat de Saint-Paul.

Le président, le ministre de France et le commissaire général ont prononcé des discours vivement applaudis. L'Exposition a recueilli le plus vif succès, et le Comité de Sao-Paulo a télégraphié à Paris le nouveau triomphe que l'art français venait de remporter dans l'Amérique latine.

Une aubade par sans fil.

Le New York Herald rapporte que le prince de Monaco vient de donner une aubade par télégraphie sans fil aux Américains.

Au moment où son yacht l'Hirolle entrait dans la baie, les employés des postes du sans fil de plusieurs paque-



PRINCE DE MONACO

bois entendirent résonner à leurs oreilles des passages d'hymnes nationaux et de la Veuve joyeuse. On se demandait d'où venait ce beau concert et on demeura dans l'incertitude jusqu'au lendemain, jour où l'Hirolle avertit qu'elle allait recommencer sa musique aérienne.

Le programme, cette fois, comportait America, la Marcellaise et un choix de morceaux connus. De plusieurs milles à la ronde le prince reçut des remerciements. C'est à l'aide d'un instrument très simple, formé d'un clavier à dix touches, que le prince transmet ses ondes musicales.

Le prince, ensuite, débarqua, prit un tramway, voulut payer le conducteur avec une pièce de dix francs que celui-ci refusa, fut obligé d'emprunter quelque menue monnaie américaine et alla acheter des munitions de chasse pour poursuivre leurs dans les Montagnes Rocheuses. Que ne les tue-t-il par le sans fil ou les rayons X !

Aux Antilles.

D'après les nouvelles que nous apporte le dernier courrier des Antilles, Saint-James a été favorisé d'une récolte exceptionnellement belle. Les célèbres Plantations, avec leurs nombreuses Rhumeries, offrent, depuis le commencement de cette année, une très grande activité excessivement pittoresque.

Les stocks de réserve du Rhum Saint-James vont donc s'enrichir de toute la production 1913, qui complètera parmi les meilleures années.

Le mariage sur la route.

Un jeune couple qui arriva à Berwick, dimanche dernier, accomplit un mariage à l'écoissaise d'une manière vraiment simple. Les jeunes gens passèrent la frontière écoissaise en voiture et la firent arrêter devant deux hommes assis sur la route.

Le jeune homme, s'adressant à eux, leur expliqua que sa compagne et lui désiraient s'épouser, mais qu'ils ne pouvaient être mariés à l'église suivant les us conventionnels, parce qu'on y mettrait obstacle dès que les bans seraient publiés. Le jeune homme et la jeune femme, se tenant alors devant les deux témoins, déclarèrent se prendre réciproquement comme femme et comme mari. En foi de quoi un document, qui avait été apporté tout préparé, fut signé par les quatre personnes.

NOUVELLE A LA MAIN

— Alors, Richepin va introduire le tango sous la coupole ?

— Tiens! Les immortels, eux aussi, ont envie de s'amuser. L'habit vert ne fait pas le moine...

Le Veilleur.

Les exigences de l'actualité nous obligent à ajourner notre feuilleton le Mystère des Cambrettes, par GEORGES MONTIGNAC.

L'AFFAIRE DU COLLIER AU TRIBUNAL DE BOW-STREET

Deux employés des postes furent complices du vol

M. Quadratstein l'a révélé hier à l'audience, ajoutant que cette complicité avait coûté 60.000 francs.



MM. SALOMON et BRANDSTATTER furent entendus hier : M. QUADRATSTEIN, tout en révélant la complicité d'employés des postes, n'a pas dit s'il s'agissait de l'administration française ou de l'administration anglaise. On trouvera à la page 7 le récit complet de l'audience d'hier, qui, pas plus que les deux précédentes, ne manque d'intérêt. (Phot. de notre envoyé spécial.)

INCIDENT FORTUIT, MAIS HEUREUX

L'expression est d'un journal grec qui se félicite que l'incident ait provoqué des manifestations de sympathie envers la France.

Il n'est pas douteux que l'émotion provoquée par l'allocution du roi de Grèce s'est notablement atténuée depuis quarante-huit heures. L'opinion publique française n'est pas restée insensible aux manifestations d'affection réelle avec laquelle le peuple hellène a tenu à exprimer son désir d'effacer rapidement le malentendu.

Et la démarche si franche, si spontanée que M. Venizelos, président du Conseil, a faite auprès du chargé d'affaires de France, le ton extrêmement net de ses déclarations, ont encore accentué l'impression produite en France par l'unanimité avec laquelle tous les Grecs ont voulu rendre hommage aux éminents services de la mission militaire française.

Il convient de constater, d'autre part, que les circonstances dans lesquelles le roi Constantin prit la parole — circonstances qui n'étaient pas encore connues — réduisent singulièrement la portée véritable de son allocution. « Les compliments qu'il fut dans l'inevitable obligation d'adresser aux officiers allemands n'ont été, dit la Nea Imera, l'un des journaux les plus importants d'Athènes, dictés que par la parenté et nullement par la politique. »

Enfin, le voyage que M. Romanos a fait hier à Francfort auprès du roi est une preuve nouvelle que le souverain a tenu à déterminer, d'accord avec son représentant en France, la forme dans laquelle il donnera à notre pays l'assurance de la permanence de ses sentiments d'amitié envers lui.

Nous ne connaissons point les décisions prises. Mais nous sommes d'avance certains qu'elles seront telles que le roi sera accueilli à Paris comme le souverain d'une nation dont l'histoire contient de souvenirs glorieux auxquels est attaché le nom de la France.

« L'incident, écrit l'Embros, fut un incident fortuit, mais heureux, car il a donné à l'opinion publique et aux milieux officiels helléniques l'occasion de manifester, d'une façon éclatante, leurs sentiments envers la France. »

Nul commentaire ne pouvait nous être plus précieux. — JEAN MENEVAL.

PARIS SERA moins encombré

La commission de contrôle des travaux décide de faire travailler la nuit et d'augmenter le nombre des équipes

Ainsi qu'Excelsior l'avait annoncé, la commission de contrôle des travaux que préside M. Brunet, conseiller municipal, s'est réunie hier à l'Hôtel de Ville.

Elle a examiné les mesures à prendre afin d'éviter les encombrements occasionnés sur de nombreux points de Paris par les chantiers de construction ou de réparation.

D'accord avec l'administration, la commission a décidé de demander aux Compagnies intéressées d'intensifier le travail sur les chantiers ouverts.

M. Varenne, conseiller municipal, a protesté contre le retard apporté à l'exécution des travaux de modification de lignes de tramways, de terre-plein de la place Clichy. Si ces travaux avaient été commencés au 1^{er} juillet, a-t-il fait remarquer, et si l'on avait procédé au travail de nuit qu'on avait promis, ils seraient presque terminés à l'heure actuelle. Sur sa demande, ils vont être entrepris en s'inspirant du principe de l'unité de chantiers; on y travaillera la nuit, et les travaux seront arrêtés de manière à rendre libre la circulation des voitures pour les fêtes de Noël et du 1^{er} janvier 1914. Ils seront repris à une époque où la circulation est le moins intense sur la place Clichy.

La commission a invité l'administration à autoriser l'ouverture de nouveaux chantiers qu'on fur et à mesure de la fermeture des précédents, et à veiller à ce que les Compagnies justifient de leur approvisionnement en appareils et en matériel pour obtenir l'autorisation de commencer leurs travaux. En outre, les Compagnies devront mettre sur les chantiers le plus grand nombre possible d'ouvriers pour que la voie publique puisse être rendue à la circulation avant l'hiver.

La commission procédera lundi matin à une visite des chantiers qui encombreront le plus les rues de la capitale. — MARCEL ETIENNE.

La foudre tombe sur un cuirassé

Toulon, 12 septembre (Dépêche Fournier). — Au cours d'un violent orage qui a eu lieu dans la nuit de jeudi à vendredi, la foudre est tombée sur le cuirassé cuirassé Regain, ancré de l'Ecole de canonage, qui est actuellement amarré dans l'arsenal. (Fournier.)

CONTES ET VARIÉTÉS

L'inutile Stratagème

Les habitants de Navillac (Charente) se glorifiaient de compter, parmi leurs concitoyens, un sous-secrétaire d'Etat. C'est là, pour un chef-lieu de canton, une particularité tout ensemble utile et agréable. Car, s'il est agréable de lire dans les journaux parisiens que « M. César Malibrancque, sous-secrétaire d'Etat à la Mutualité », il est incontestablement utile, aux environs des 1^{er} janvier et 14 juillet, d'avoir le droit de taper l'abdomen du sous-secrétaire d'Etat à la Mutualité et de l'interpeller en ces termes : « Hé! César! Tu ne te souviens pas de ton vieux camarade de classe?... Hé! oui!... Celui qui était toujours puni à la place!... Farceur de Malibrancque, va!... Dire qu'il ne m'a pas encore décerné la moindre distinction!... » En présence d'une si transparente allusion, César Malibrancque, qui n'avait jamais su dire non, ne pouvait pas ne pas promettre de « penser au vieux camarade ».

Au train dont il allait, il semblait évident que, si le ministère durait encore l'espace d'une ou deux promotions, tout Navillac serait peuplé, partie d'officiers d'académie et partie de chevaliers du Mérite agricole.

Parfois, César se posait à soi-même cette angoissante question :

— Quand ils auront des rubans, me laisseront-ils la paix ?

— Jamais! répondait une voix intérieure.

— Que me demanderont-ils donc? reprenait César.

— Des rosettes! déclarait nettement la voix intérieure...

Honteux de l'apreté de ses compatriotes, obsédés par leurs sollicitations, et convaincu de leur insatiableté, Malibrancque tenta de se soustraire à leurs visites, car c'était le seul moyen, il s'en rendait bien compte, d'en finir avec cette « déshonorante curée des places et des faveurs » qu'il avait flétrie lui-même avec tant de verve indignée, alors qu'il n'était que simple député. Puisqu'il était sans force pour refuser aux Navillacois la manne gouvernementale, il n'aurait plus à Navillac...

Inutile stoïcisme!... Vaine abnégation!... Lorsque Malibrancque n'alla plus à Navillac, ce fut Navillac qui vint à Malibrancque!

Navillac envoya d'abord à Paris quelques émissaires isolés, qui descendaient chez un hôtelier natif de la Charente et ne faisaient au sous-secrétaire d'Etat qu'une visite discrète, en chapeau haut de forme cérémonieux et redingote de noces, aux manches luisantes et trop courtes, d'où émergeaient de fortes mains brunes et velues de travailleurs. Puis, ce furent des familles entières; la vieille grand-mère, en bonnet du pays, ouvrait la marche, suivie du père, de la mère et de nombreux rejetons. Tout ce monde demandait à César Malibrancque des billets pour la Chambre et des loges pour l'Opéra et revenait chaque jour, avec une désespérante ponctualité, implorer quelque nouvelle faveur. Pour s'en débarrasser, il n'y avait qu'une recette, mais elle était infailible : promettre au chef de famille de fleurir sa boutonnière... et tenir cette promesse, sous peine d'un retour offensif de la tribu.

Mais cela n'était rien encore, et le sous-secrétaire d'Etat ne se prit à maudire la destinée qui l'avait fait naître à Navillac que le jour où commença l'arrivée régulière et affolante de Navillacois en délégations. Successivement, et comme s'ils exécutaient un plan bien conçu et longuement mûri, toutes les sociétés locales déléguèrent des émissaires vers le grand homme.

Les sapeurs-pompiers envoyèrent leur état-major, en tenue de gala; puis les dirigeants de la Fanfare navillacoise se présentèrent au sous-secrétaire, bannière déployée, à la grande joie des badauds; quant à l'Académie artistique et littéraire de Navillac, elle se déléguait tout entière, aucun de ses vingt-six membres ne se jugeant moins digne que les vingt-cinq autres de représenter la compagnie; et, presque chaque jour, se créaient à Navillac des associations nouvelles, horticoles, savantes, sportives, amicales, fraternelles, professionnelles ou bienfaisantes, mais toujours résolument mutualistes et farouchement charentaises. La première assemblée générale avait invariablement pour but la nomination d'une délégation vers l'illustre Navillacois, et les statuts prévoyaient inégalement le renouvellement trimestriel, voire mensuel, du bureau, « afin, avouaient sans vergogne les sociétaires, que chacun à son tour pût être à l'honneur, ayant été à la peine... » Traduisez : « ... afin que chacun à son tour pût recevoir les palmes ou le Mérite agricole... »

César Malibrancque, ayant cédé aux premières sollicitations, pouvait difficilement résister aux suivantes. Avec logique, le président de la Société amicale des Anciens Elèves de l'Ecole communale de Navillac se serait étonné de n'être pas traité aussi bien que le président de l'« Union fraternelle des Horticulteurs navillacois »...

Mais vint un moment où les ministres de l'Instruction publique et de l'Agriculture firent remarquer à César que sa consommation effrayante de distinctions honorifiques dépassait un peu les bornes et qu'il serait temps d'y mettre un terme, quelques députés de l'opposition ayant manifesté des velléités d'interpellation. Ils ajoutèrent que le président du Conseil n'hésiterait pas, le cas échéant, en dépit du grand principe de la solidarité ministérielle, à se séparer d'un aussi compromettant collègue, lequel, au surplus, commençait à être chahuté par quelques auteurs de revues, qui tournaient en ridicule les trop fréquentes délégations de Navillac.

Cet avertissement ne laissa pas d'émouvoir César Malibrancque, qui résolut de faire cesser, avant tout, ces

BEAUTEVIVA
BLANC LIQUIDE POUR LE VISAGE
ED. PINAUD. PARIS

Mondanités

La Journée

OBSEQUES

Midi : M. Charles-Henri Jeanselme (Saint-Pierre-de-Chaillot).

RECEPTIONS

M. et Mme Eugène Gilbert viennent de donner, en leur château de Clairfontaine, près de Namur, plusieurs réceptions.

Parmi les invités :

Baron et baronne de Wolff de Moorseele, comte et comtesse G. de Brie, baronne douairière de Rosie, baron, baronne et Mlle P. de Gaiffier d'Hestray, comte et comtesse M. de Villenot, baron et baronne de Carier d'Yve, comte et comtesse G. de Liedekerke, comtesse R. de Liedekerke, M. et Mme A. de Pierpont, comtesse M. de Robiano, baronne et Mlle A. d'Huart, chevalier et Mme de Selière de Moraville, M. et Mme H. Davignon, comtesse et Mlle de Diesbach de Belleruche, comte et comtesse J. de Beaufort, comte, comtesse et Mlle Martini, M. et Mme H. Bruneel, etc.

La baronne Ed. de Bastard, née Rohan-Chabot, a donné, ces jours-ci, en son château de Lacoste, une soirée très intéressante.

Sélection d'œuvres de M. Gaston Lemaire, qui dirigeait l'orchestre, dont faisait partie Mlle A. de Génis, le comte A. de Solages, le vicomte de Prin, M. Durgeon. Le vicomte de Prin dit des poésies de lui très goûtées. Mlle H. de Sampsigny se fit applaudir dans différentes œuvres sur le violon.

Puis vint l'œuvre d'Amour, ballet japonais, de M. G. Montaigne, musique de M. Gaston Lemaire, dansé à ravir par la comtesse de Saint-Aulaire, comte A. de Solages, baronne des Hauts-Champs, Mme Y. Favolle du Moustier, comte A. de Fleury, MM. G. de Tarde et Jean de Bastard.

La vicomtesse de Prin dit le prologue avec esprit; la baronne d'Eureilles de Characé interpréta à la perfection le rôle de Fleur Pêcheur.

La soirée se terminait par un cotillon conduit par M. Jean de Bastard et Mlle de Saint-Aulaire et un souper par petites tables.

DEPLACEMENTS

M. Max Martin-Fürth va faire un séjour en Allemagne et en Autriche.

Le baron et la baronne de Serlay sont attendus au château de Louy.

Le comte et la comtesse d'Arjuzon s'installent pour l'automne au château de Saint-Rémy-sur-Avre.

Le prince François de Polignac est attendu au château de La Jumellière.

Le comte et la comtesse Gaspard de Miramon vont faire un séjour au château de Vielsalm.

Le comte et la comtesse de La Bégaudière vont retrouver le comte et la comtesse J. de Lesseps, au château de La Chesnay.

Lady Pirbright a quitté Paris, hier, en automobile, pour se rendre à Baden-Baden.

M. et Mme Camille du Chesne sont au château du Verger (Loiret).

Le comte et la comtesse de Griffon-Sénéjac ont quitté Londres, se rendant en Ecosse.

M. et Mme J. W. Vanderbrilt ont fait un court séjour à Montau, où ils reviendront prochainement avec LL. GG. le duc et la duchesse de Manchester.

Le duc de Pomar va faire un séjour à Montreux.

PLAGES ET VILLES D'EAUX

De Newport :

Le grand-duc Alexandre-Michailovitch, qui est, à Beechwood, l'hôte de Mrs J. Astor, vient de s'arrêter à Newport, qu'il désire voir. Voyageant incognito, il n'a assisté qu'à un très petit nombre de réceptions.

Ces jours-ci, dîner chez l'ambassadeur de Russie et Mme Bakhteff, luncheon chez Mr et Mrs Léonard Thomas, à New Lodge.

À Beechwood, un dîner, suivi de musique, a été donné par Mrs J. Astor.

Parmi les invités : MM. Lyssakovsky et Boris Yonine, premier et deuxième secrétaires de l'ambassade; baron Horst von Lersner, de l'ambassade d'Allemagne; M. et Mme Whitney Warren, Mr et Mrs L. M. Thomas, M. A. de Navarro, etc.

Mrs Herbert Harriman et Mrs J. Stewart Barney ont donné d'autres dîners.

De Saint-Basile :

La première épreuve de la Coupe de la Reine Victoria, pour les yachts pilotes par les jeunes filles, vient d'avoir lieu devant un très élégant public. Le yacht *Barandil*, piloté par Mlle Clara Pardini, a été classé premier; second, *Papoose*, piloté par Mlle Vega de Seoate; troisième, *Giradola*, piloté par Mlle Carmen Irazusta et à bord duquel se trouvait le roi Alphonse XIII. Les jeunes pilotes, à leur débarquement au Royal Club Nautique, ont été longuement ovationnées. La seconde épreuve est courue aujourd'hui.

BIENFAISANCE

Le navire-hôpital *Notre-Dame-de-la-Mer* vient de terminer sa campagne annuelle d'assistance aux marins des grandes pêches

d'Islande et de la mer du Nord. Il a fait escale à Gand et à Ostende, invité par les congrès internationaux de pêche et de sauvetage. S. M. le roi des Belges, qui s'intéresse beaucoup aux œuvres maritimes, a visité longuement le *Notre-Dame-de-la-Mer*.

MARIAGES

Mardi, a été béni, en l'église de Clerf (André-et-Loire), par S. Gr. Mgr de Moncheville, le mariage de Mlle Jeanne de La Besnardière et de M. Robert Taunay. Après la cérémonie, un lunch a eu lieu au château de La Fresnaye.

Le capitaine Paul Gaglio, de l'état-major particulier du génie, à Orange, est fiancé à Mlle Gabrielle Bret.

Au château de Meirelbeke (Belgique), a été célébré le mariage de M. Gérard Macquart de Terline, fils de M. Macquart de Terline et de Mme, née de Hanteleque, avec Mlle Albine Rotsart de Hertaing, fille du baron et de la baronne Rotsart de Hertaing.

On annonce le prochain mariage de Mlle Thomas, fille de M. Max Thomas, décédé, et de Mme, née Falateuf, avec M. Gustave Lhuillier, fils de M. et Mme Lhuillier, décédés.

Le mariage de Mlle M. de La Masselière avec M. L. de La Brancatière aura lieu au château de Mannaie, en Anjou, le 24 septembre.

Mardi prochain, 16 septembre, à 11 heures 1/2, en l'église Saint-Pierre de Merville, sera béni le mariage de M. Jean Bateman avec Mlle Marthe Guy.

Le 8 septembre, a été célébré, en l'église de Paramé, le mariage de M. Jean Martin, caissier au Crédit Lyonnais, agencé de Boulogne-sur-Mer, fils de M. Martin, directeur de l'agence du Crédit Lyonnais au Mans, avec Mlle Valérie Mougeot, fille du commandant Mougeot, chevalier de la Légion d'honneur, et de Mme, née Cornet d'Elzins du Chénay.

En l'église Saint-André d'Angoulême, a été célébré le mariage de Mme Marguerite Lambret avec M. Désiré Gombaud.

NAISSANCES

Mme F. de Wendel vient de donner le jour, au château de Vaugier, à un fils qui a reçu le prénom d'Henri.

Mme Perrignon de Troyes-Rolland de Ravel, femme du médecin major au 3^e cuirassiers, vient de mettre heureusement au monde, à Vouziers, une fille qui a reçu les prénoms de Marcelle-Louise-Marie-Madeleine.

La vicomtesse Robert de Moulillac a mis heureusement au monde, au château d'Avesnes, une fille qui a reçu le prénom de Nicole.

La vicomtesse de Grasset a mis au monde un fils qui s'appellera Fernand.

Mme Alfred Chastelain de Théroutanne a donné le jour à une fille qui a reçu le prénom de Marie-Madeleine.

Mme Joseph de La Fouchardière, née du Martroy, vient d'être mère d'un fils qui a été prénommé Bernard.

À LA RELIGIEUSE. — Deuil immédiat, 32 pl. de la Madeleine, 2^e r. Tronchet, Paris.

NECROLOGIE

Le général P. Delanée, commandeur de la Légion d'honneur, vient de mourir, à l'âge de soixante-sept ans, à La Ferté-sous-Jouarre. Le général Delanée avait été chef d'état-major du général Bognis-Desbordes, au Soudan, commandant de la deuxième brigade de cavalerie d'Algérie et de la subdivision de Tiemcen. C'est lui qui avait dirigé les premières opérations sur les confins marocains.

Les obsèques de M. Armand Lévy auront lieu demain dimanche. On se réunira à la porte principale du Père-Lachaise.

Les obsèques de M. T. Boch, président de la Chambre de commerce de Mulhouse, ont été célébrées avant-hier.

Des discours ont été prononcés par MM. de Lacroix, Brun, de Nancy, et Boll, directeur du *Journal d'Alsace-Lorraine*.

M. Jacobsen, maire de Beaufort, vient de mourir, à l'âge de soixante-dix-sept ans, au château des Granits.

Nous apprenons la mort :

Du peintre paysagiste Tanzi, décédé à Blida, à l'âge de soixante-sept ans;

Du chanoine M. Lanet, aumônier des prisons, décédé à Bezières, à l'âge de soixante-dix-huit ans;

De M. E. Ottenheim, dont les obsèques ont eu lieu hier, à 3 h. 30, au cimetière Montmartre;

De M. L. Feulpin, ingénieur civil, décédé à Belfort;

De M. E. Forman, chevalier de la Légion d'honneur, décédé au château de La Crillière, près de Cholet, et dont les obsèques ont été célébrées hier.

MARIGNAC.

La Journée artistique

GALERIE DEVAMBEZ (43, boulevard Malesherbes). — Exposition permanente de tableaux modernes. GALLERY REITLINGER (12, rue La Boté). — Exposition « Les Deux Ecoles », tableaux et aquarelles.

TRIBUNAUX

LA NOUVELLE EXCUSE DES INCULPES

Depuis les incidents policiers du cinquième, les inculpés accusent toujours les agents ou insinuent que ce sont eux qui leur ont mis dans les poches des armes prohibées.

Hier, la onzième chambre de police correctionnelle, présidée par M. Lemerrier, en avait deux de cette espèce.

André de Raoulx, un peintre en bâtiments de dix-huit ans, fut arrêté le 24 août, à Puteaux, par un agent qui avait été prévenu qu'il tirait des coups de revolver dans un terrain vague. Il était étendu sur le sol, en état d'ivresse, et, à côté de lui, se trouvait un revolver démonté de son chargeur. Or, dans ses poches, on trouva un chargeur et des cartouches.

« Je ne sais qui les a placés là, déclara-t-il, mais ils ne sont pas à moi. »

Son avocat, M. Caen, plaide « que l'on ne pouvait affirmer que l'on n'avait pas placé le chargeur dans la poche du veston de de Raoulx pendant son sommeil d'ivresse ».

Mais le tribunal n'admet pas cet argument et condamne de Raoulx à 15 jours de prison avec sursis et 55 francs d'amende, pour port d'arme prohibée et ivresse.

L'autre inculpé est un « béguillard », Victorien Assenat, âgé de vingt-six ans et déjà pourvu de vingt-deux condamnations. Il fut arrêté, jeudi dernier, rue de Rivoli, tandis qu'il mendiait. Il insulta alors les agents, leur fit une résistance désespérée et, finalement, conclut :

« Vous pouvez aller avec ceux du cinquième et du onzième ! Vous êtes tous pareils, mais soyez convaincus que je vous retrouverai ! »

Le tribunal lui a infligé quatre mois de prison.

LE MANDOLINISTE CONNAIT

M. CLARETIE

Le 1^{er} septembre 1912, boulevard Bonne-Nouvelle, des agents faisaient circuler deux joueurs de mandoline. L'un d'eux le prit de haut :

« Vous aurez de nos nouvelles, s'écria-t-il. Je connais M. Claretie et il vous fera révoquer. Du reste, je travaille dans les journaux et je ferai un article sur vous ! »

Malgré cette déclaration, le musicien fut arrêté. C'est un nommé Georges Bannerot, âgé de vingt-deux ans, qui se dit homme de lettres et chanteur des rues en attendant d'avoir trouvé une place.

Il était ici hier devant la onzième chambre correctionnelle. Il ne s'est pas présenté et c'est par défaut qu'on lui a infligé huit jours de prison. — EUGÈNE NOLENT.

Le nom de l'enseigne André Perrot à une unité de la flotte

À la suite de la demande formulée par la Société de géographie commerciale de Marseille, une des plus actives et des plus entreprenantes de France, le ministre de la Marine a donné le nom de l'enseigne André-Perrot à une unité de notre flotte militaire.

L'enseigne de vaisseau André Perrot mérite grandement l'honneur posthume que l'on rendra à sa glorieuse mémoire. En 1898 il partait pour le Congo, sur sa demande, afin de rejoindre la mission Marchand pour prendre le commandement de la flottille du Haut-Nil. Désireux d'arriver sans le moindre retard il brida les épaules, laissant derrière lui toute son escorte de marins blancs. Le 31 mars 1899, après cent trente-sept jours de marches forcées, il arrivait près du lac Nô où il fut lâchement assassiné par les noirs qui l'accompagnaient. Le corps fut jeté dans le fleuve.

Lord Kitchener, qui était à quelques lieues du théâtre de l'attentat, fut aussitôt prévenu et fit faire dans le fleuve, durant deux jours, des recherches qui, malheureusement, demeurèrent infructueuses. Respectueux des lois universelles de la confraternité d'armes liant tous les soldats de toutes les armées, il rendit les honneurs militaires à l'héroïque marin disparu en faisant tirer trois salves de fusils et de mitrailleuses sur les rives du Niger.

Cette touchante anecdote est très peu connue, pour ne pas dire tout à fait ignorée en France. Nous la tenons d'un ami de lord Kitchener, et il nous est doux de la rappeler à l'honneur où la patrie reconnaissante s'apprête à rendre à Perrot l'hommage qu'a mérité sa vaillance.

AUX GRANDS MAGASINS DUFAYEL

Exposition aux Grands Magasins Dufayel : Mobiliers par milliers, sièges, tapis, tentures, literie, toiles, blanc, articles de voyage, armes de chasse, etc. Nombreuses attractions, cinématographie, buffet-glacier, concert dans le Palmarium de 2 heures à 6 heures.

CONCENTRES DE FLEURS — PARFUMS GODET

RHUM NEGRITA Reconnu le meilleur

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

L'ampore truquée. — M. Pottier a présenté une ampore trouvée en 1808 par Millin, qui avait disparu et qu'il a retrouvée au Louvre. Elle vient de la collection de M. de Paray et l'on savait par les Mémoires de cet antiquaire qu'il avait organisé une fabrique de vases étrusques. On peut constater, en effet, qu'il s'agit d'une contrefaçon moderne; mais le vase n'a pas été fabriqué de toutes pièces. C'est une ampore antique de l'Italie méridionale, maquée et grattée pour y ajouter un sujet antique : Arlésiens et les Nymphes. Il montre aussi une terre cuite du Louvre représentant une scène du cirque romain, une femme nue liée sur un taureau et attaquée par une panthère (provenance d'Afrique). Il signale enfin une tête en terre cuite de Grèce, qui confirme les conclusions de M. Collignon sur le style de la statuette d'Auxerre, actuellement au Louvre.

La patronne de Tebourba. — M. Héron de Villefosse a communiqué une inscription latine trouvée à Tebourba (Tunisie) au cours des travaux entrepris pour l'installation d'un cimetière communal et qu'il tient de M. Fleury du Sor, maire de cette ville. Il y est question d'une femme, patronne perpétuelle de la ville et qui paraît être la fille du sénateur Aelius Calvinius, mis à mort par Septime Sévère. Ce nom de Tebourba nous apprend que la ville antique de Tebourba, sur les ruines de laquelle est assise Tebourba, était une colonie de soldats de la huitième légion romaine : *Colonia Veteranorum Tebourba*.

Découverte de mosaïques tombales. — M. Merlin communique, par l'intermédiaire de M. Cagnat, quatre mosaïques tombales provenant de la cinquième catacombe d'Hadrumète et trouvée par M. l'abbé Legrand. — HENRI VADOL.

Une voiture enlisée au Mont-Saint-Michel

Douze touristes sont obligés de l'abandonner, heureux de s'en tirer à si bon compte.

AVRANCHES, 12 septembre (Dépêche particulière d'Excelsior). — Douze touristes arrivaient, jeudi matin, à Genêts, désinant se rendre au Mont-Saint-Michel. Au travers des grèves, une des nombreuses voitures qui font le service les y transportait. Le voyage fut des plus gais.

Le soir, la mer n'étant pas encore retirée, ils quittèrent le mont par une nuit magnifique. Tout alla bien jusqu'à la rivière qu'il faut traverser. Le guide et le conducteur prirent le passage habitude; mais, à ce moment, la rivière avait encore 200 mètres de long sur 1 m. 20 de profondeur. Arrivés au milieu, une roue s'enlisa, la voiture pencha sur le côté et des cris d'effroi s'élevèrent dans la nuit. Hommes et femmes veulent se précipiter à l'eau; mais grâce au sang-froid du guide et du conducteur, une panique fut évitée; tous deux détachèrent un cheval, sur lequel montèrent les dames, qui traversèrent sans se mouiller. Les hommes furent obligés de traverser l'eau jusqu'à la ceinture. Enfin, une voiture les ramena tout biont à Genêts, où, gaiement, ils se réconfortèrent, heureux d'en être quittes à si bon compte. Après de nombreux efforts, on put enfin retirer la voiture.

CHEZ AINE-MONTAILLÉ

Les Parisiennes apprendront avec intérêt que, malgré les travaux d'agrandissement et de transformation qui se font chez Aine-Montailié, faubourg Saint-Honoré, les salons de vente resteront ouverts.

REPUTATION UNIVERSELLE

Le Pain grillé Jacquet, aliment des délicats, et le Petit pain Richelieu 92, délice des gourmets, sont deux exquis créations de la maison Zang, universellement réputées.

Menu du 13 Septembre 1913

(REPRODUCTION INTERDITE)

DEJEUNER	DINER
H.-D. : Anguille au vert, Poitrine d'oie fumée, Concombres, Olives, Œufs pochés à la Diogenes, Foie de veau au bœuf, Terrine de perdreau à la gelée, Salade de légumes, Pudding de tapioca, Desserts.	Consommé au sautoir, Caviar, Contre-filet garni aux tomates farcies, Cuisse rôties, Salade, Fonds d'ortolans à l'italienne, Soufflé au marasquin, Desserts.

Liqueur : Un verre d'Elisir Combiere. RECETTES. — Œufs pochés à la Diogenes. — Pocher 5 œufs selon la méthode habituelle. Les éplucher, les peler. Les dresser en cercle sur un plat frotté, chacun placé sur un croûton blanc, croustillé, frit au beurre, garni d'un sautoir de moules et de queues de crevettes, lié de vinaigre de poisson réduit.

Garnir le milieu du plat avec des champignons farcis. Saupoudrer les œufs avec une sauce « à la Diogenes » d'autre part avec la cuisson des moules, de la façon suivante : Sauce « à la Diogenes ». — Réduire presque complètement un défilé 1/2 de fumet de poisson (en la circonstance, de cuisson des moules).

Mettre dans la casserole 2 jaunes d'œufs. Cuire ces jaunes à chaleur douce, en les travaillant au fouet, à la façon d'une sauce hollandaise. Ajouter, en fouettant toujours, 150 gr. de beurre fondu. Assaisonner et passer à la mousseline.

PROF. MONTAIGNE.

visites en corps, sans rien perdre de son prestige ni de sa popularité...

Un jour, l'huissier, un vieux fonctionnaire blanchi sous le harnais, annonça, en retenant difficilement un sourire ironique et supérieur :

« Messieurs les délégués de la Société de Secours mutuels des Joueurs de Boules de Navailles... »

« Qu'ils entrent ! ordonna César. Et il se prépara à user du stratagème qu'il avait conçu. »

La Société de Secours mutuels des Joueurs de Boules de Navailles, récemment fondée, ne comprenait encore que cinq sociétaires : un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et un membre. Il avait été question de nommer ce dernier secrétaire adjoint, mais cette proposition avait été repoussée, parce qu'il fallait bien qu'aux réunions, en face du bureau, il y eût une assistance. L'assemblée générale avait décidé l'envoi à Paris, par le premier train de plaisir, d'une délégation de cinq personnes — les cinq sociétaires...

« Au moins, songea César en voyant entrer ses compatriotes, ceux-ci n'ont ni uniforme, ni bannière... »

S'ils n'avaient ni uniforme ni bannière, ils avaient, par contre, de grandes ambitions et ils commençaient, après les politesses d'usage, à les exposer à Malibranque, lorsque celui-ci, s'excusant d'interrompre ses « chers concitoyens », leur dit :

« Je suis, en ce moment, terriblement bousculé et l'on m'attend dans un instant. Venez donc tous les cinq, sans cérémonie, dîner avec moi ce soir. Nous causerons plus à l'aise... »

Radieux, les cinq délégués allaient accepter d'enthousiasme. Mais César reprit :

« Ah ! mes chers amis, quelle existence remplie que la mienne ! Actuellement, dans un dessein dont vous appréciez sans nul doute la grandeur, je fais des tournées documentaires dans les établissements de l'Assistance publique. Ainsi, tenez, vous ignorez peut-être qu'il y a, dans Paris, plusieurs centaines de malheureux lépreux, traités, et dont on ignore s'ils sont ou non contagieux... Eh bien ! je suis allé voir, ce matin, ces infortunés ; j'y dois retourner cet après-midi ; et ce soir, en dînant, je vous conterai mes impressions... »

Dès qu'il eut débité ce petit discours, César Malibranque s'applaudit de son succès. Les délégués parurent instantanément refroidis : les quatre dirigeants, avant de servir la main que leur tendait largement l'homme d'Etat, avaient passé rapidement leurs gants. Le président, en prenant congé, affecta de se rappeler soudain qu'il avait promis sa soirée à des parents et s'excusa de ne pouvoir se rendre à la flatteuse invitation de César. Le vice-président alléguait aussitôt des douleurs rhumatismales, qui venaient de le prendre subitement, et qui l'obligeaient à s'aller mettre au lit. Le trésorier et le secrétaire, en frissonnant de peur, prétendirent que leur présence à Navailles, dès le lendemain matin, était indispensable et déclarèrent, avec un pâle sourire, que « le train ne les attendrait pas »...

Mais « le membre » avait gardé les mains nues. Il serra fortement les phalanges de César et le félicita vivement de la façon vraiment héroïque dont il comprenait son rôle.

« Puisque ces messieurs sont empêchés, dit-il en terminant, je les représenterai ce soir à votre table, mon cher ministre, et je vous exposerai en détail les desiderata de notre belle société... »

Puis, se penchant vers l'oreille du sous-secrétaire d'Etat, tandis qu'il lui étreignait les deux mains dans ses paumes molles et moites, il lui souffla :

« Entre nous, ils ont peur et vont s'arroser de phénol. Mais, moi, cela m'est égal... Ne le dites à personne : j'ai la lèpre depuis dix ans... »

Léon Groc.

Récemment à la Chambre, un farouche unité montrait du poing une tribune en disant : « Dire qu'avec un rang de perles on aurait dix traitées ouvrières... » Rasseurs ce rouge philanthrope : le beau joyau incriminé était un collier Técla.

Terrible chute d'une jeune fille

ANNECY, 12 septembre (Dépêche particulière d'Excelsior). — Mlle Durand, âgée de vingt ans, fille d'un avocat de Chambéry, en villégiature à Annecy chez le docteur Gaillard, son oncle, revenant de faire l'ascension du pic de Lachat, à 2,650 mètres d'altitude, en compagnie de plusieurs jeunes gens et jeunes filles, tous montés à bicyclette. Près de Thônes, à la descente rapide de la Vacherie, Mlle Durand fit une terrible chute au cours de laquelle elle se fractura le crâne.

Transportée inanimée à l'hôpital d'Annecy, elle a subi l'opération du trépan. Les docteurs n'ont que peu d'espoir de la sauver.

FEUILLETON D' « EXCELSIOR » DU 13 SEPTEMBRE

Les Deux Amours

ROMAN INÉDIT

par CLAUDE LEMAITRE

PREMIERE PARTIE

CHAPITRE IV

Et à quoi bon tant de scrupules ? Il s'agissait, somme toute, de lancer une de ces multiples affaires dont vivent la finance et quelques spéculateurs. Certaines de ces combinaisons tournent bien, d'autres vont mal, et cela sans dommages comparables aux vastes krachs qui s'abatent à dates fixes sur l'épargne française et dont trop souvent la haute banque est responsable. Coutellier savait-il si un gramme de minéral quelconque serait tiré de la ferme du père Picou ? Peut-être. Et après tout, s'il fallait dépouiller pour cela quelques riches d'une petite somme, le vol était sans importance.

Pour le moment, il s'agissait de mettre en œuvre une affaire de mines d'or et dans ce cas, ce sont toujours les financiers qui souscrivent des parts de fondateur, qui subviennent aux premiers frais de l'entreprise.

Coutellier « affirma » sur son rapport tout ce que Bouloche lui dit d'affirmer.

Et Bouloche lui-même était dans toute sa personne comme une quintessence d'affirmation.

Assez grand, bien pris, point beau, mais

point laid, il était le Monsieur « très bien » fait pour inspirer confiance. Sur les choses d'argent, il s'exprimait avec un détachement distingué. Il y avait en lui, naturellement, du millionnaire, même de l'aspirant à grande fortune américaine.

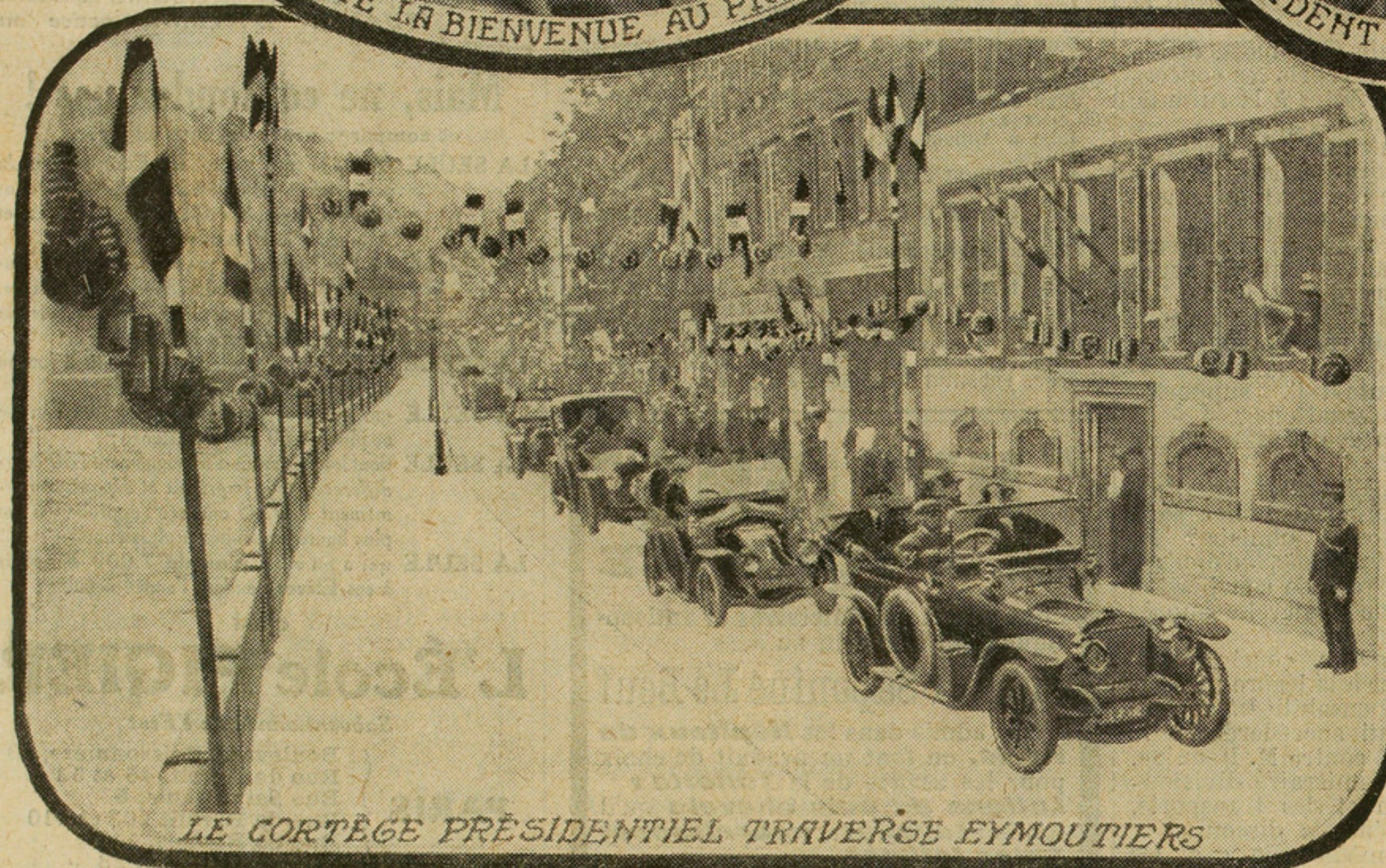
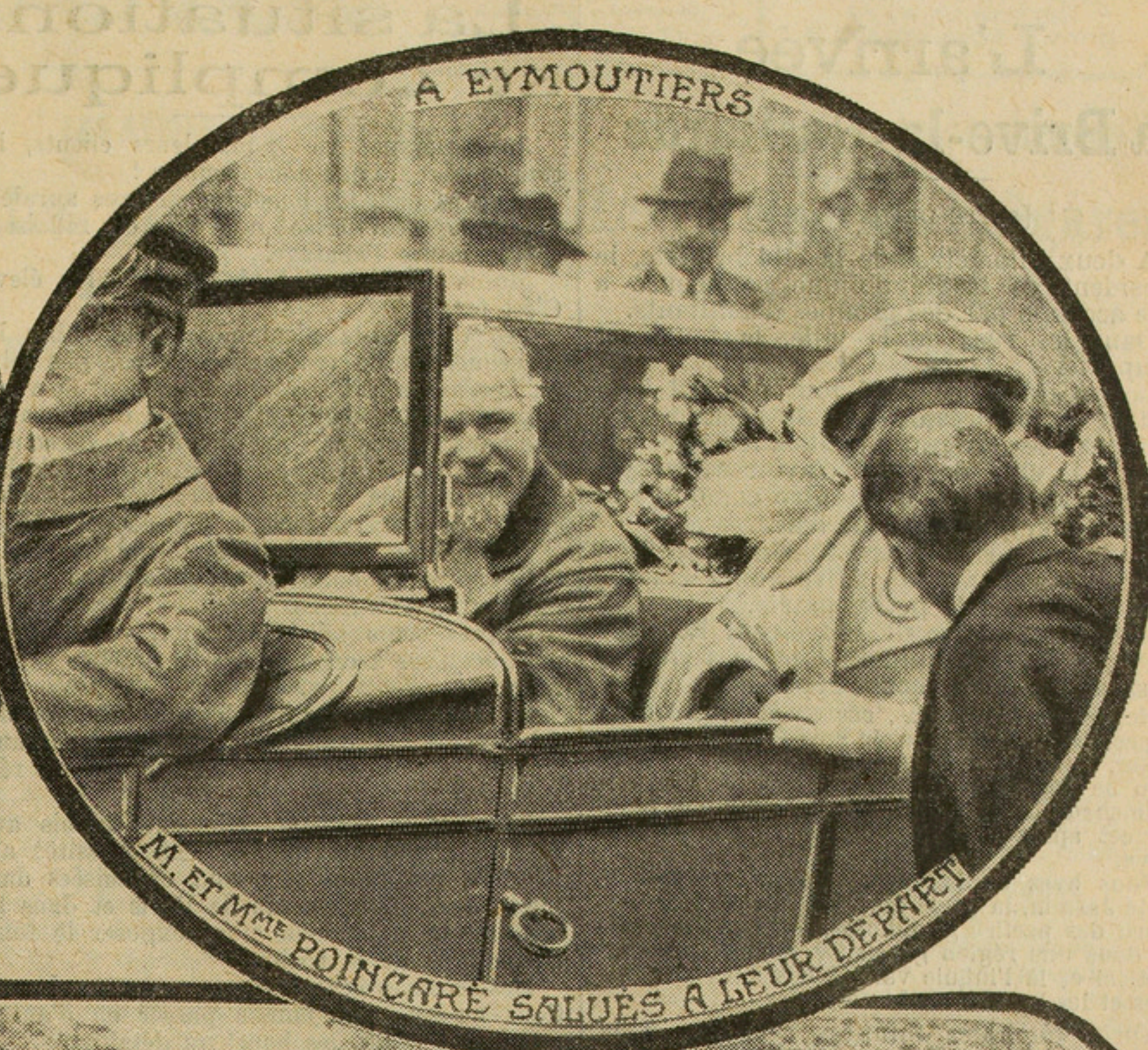
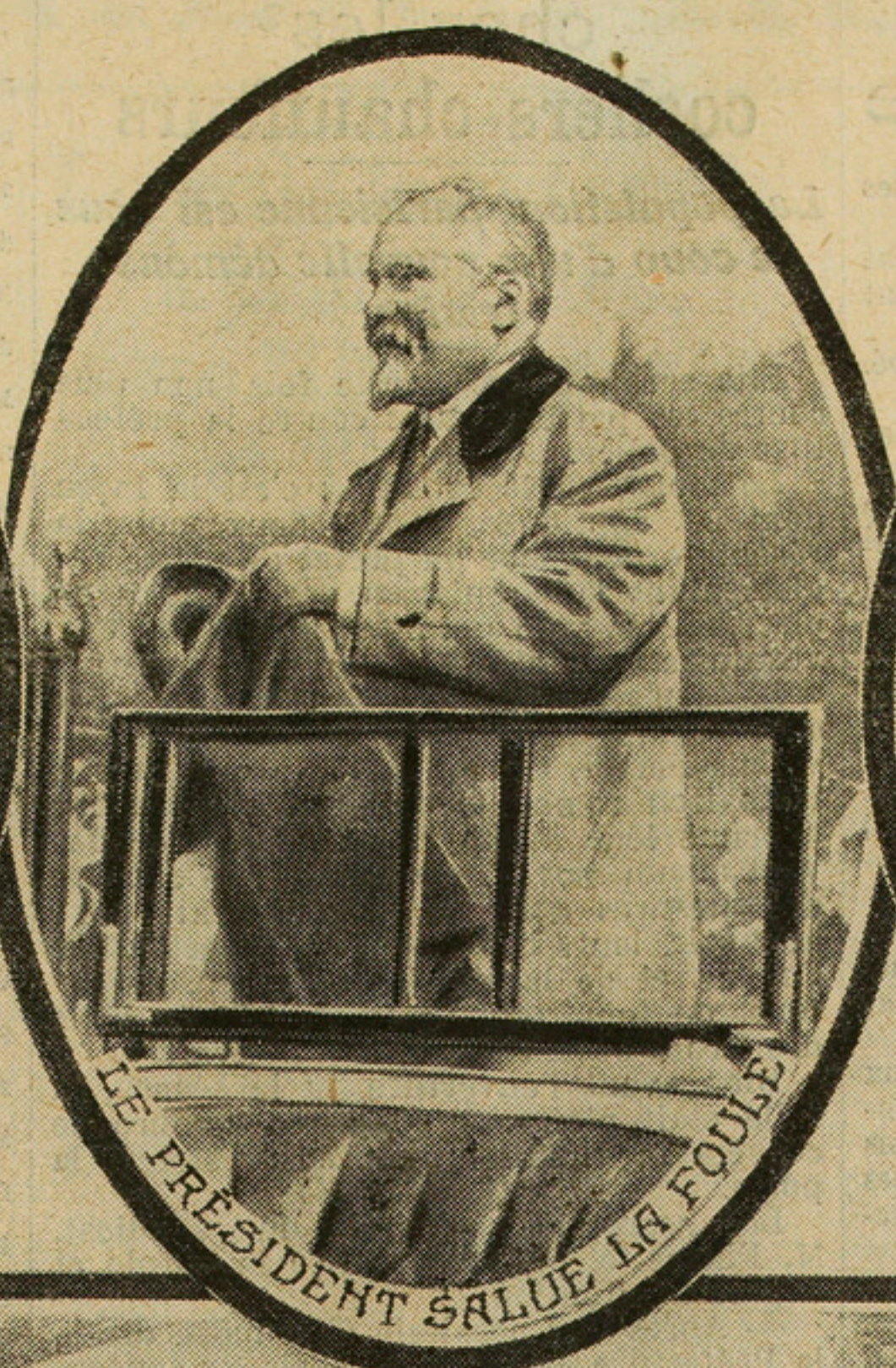
Se montrant tout à tour sérieux et bon enfant, il prenait la confiance des gens, sans effort, en douceur, comme on ouvre un porte-monnaie de fermeture ancienne. C'était fait en un tour de doigt.

Discret, il ne mettait d'ostentation que dans ses générosités envers ses employés, quelques artistes et les femmes qu'il distinguait. Ainsi, il se faisait une réputation d'homme délicieux, riche et à bonnes fortunes.

Bouloche était l'homme de tous les succès, n'allait-il pas augmenter son prestige et créer une mine d'or ?

Il fallait le voir quand, du fauteuil de son bureau, il to

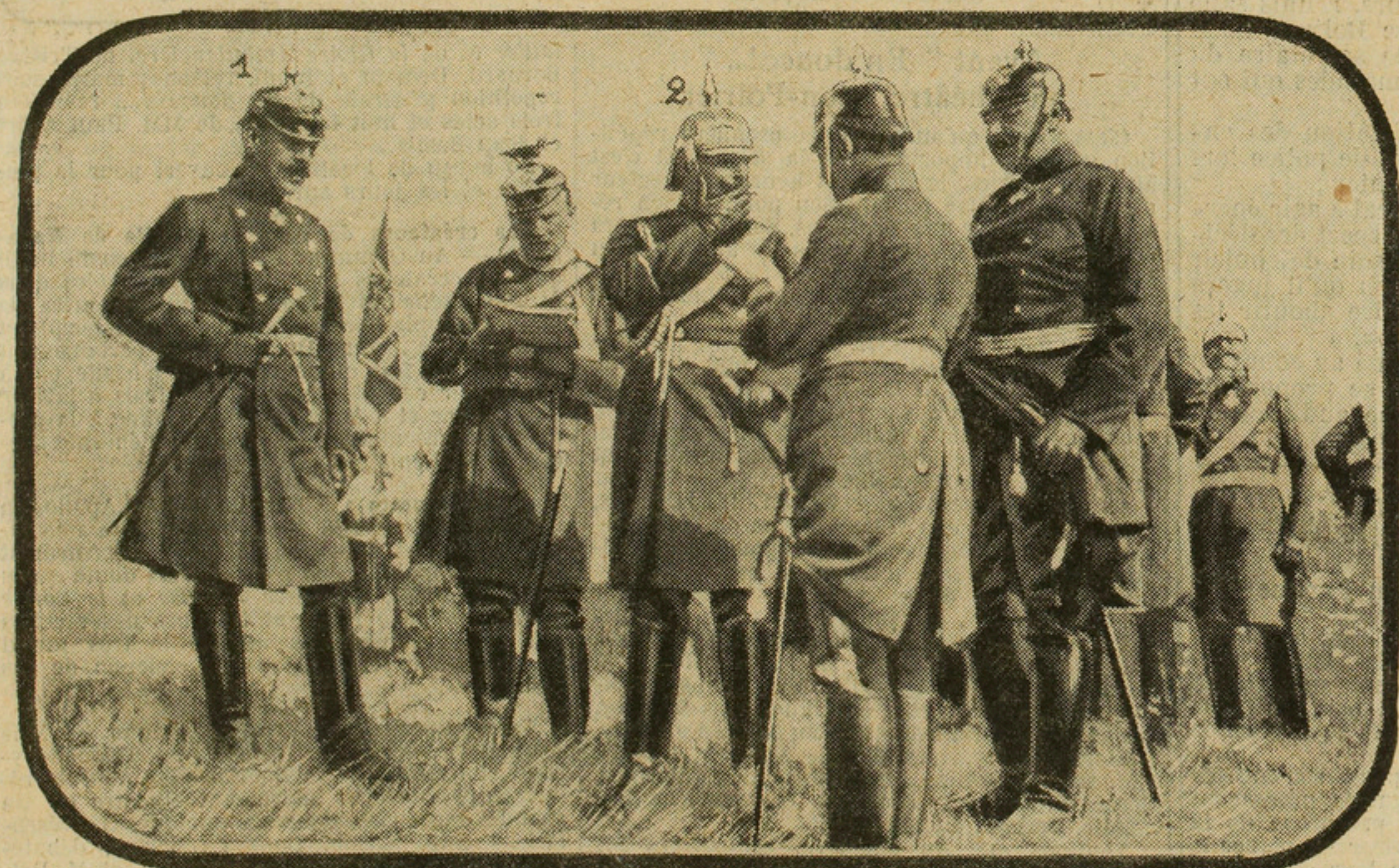
Quelques gestes de M. Poincaré touriste



On a beaucoup remarqué, au cours du voyage qu'effectue en ce moment M. Raymond Poincaré, l'affabilité avec laquelle il répond à tous les bravos qui lui font cortège. L'instantané a saisi quelques-uns des gestes caractéristiques du président pendant sa randonnée.

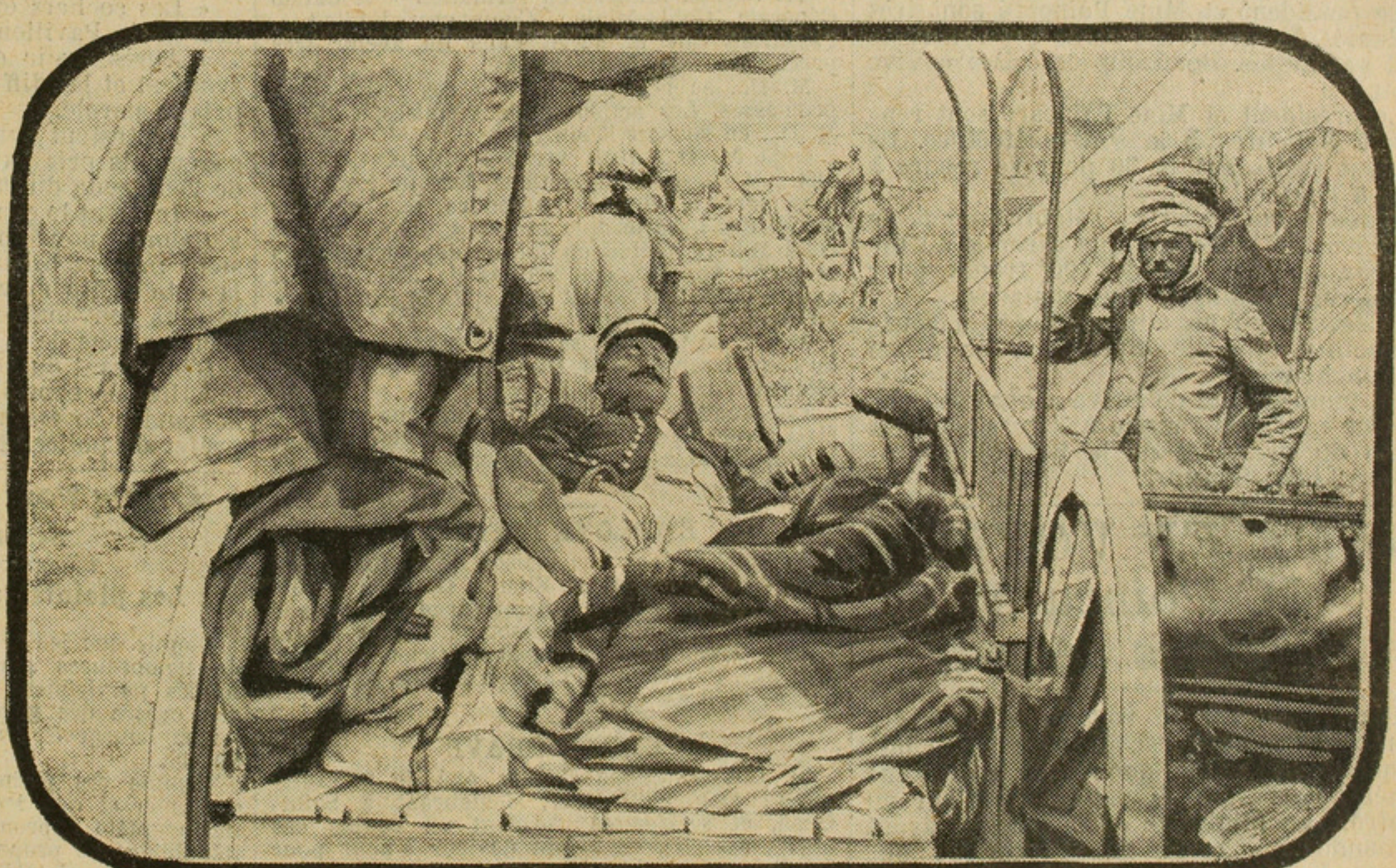
L'auto du président est munie de pneus Michelin.

Le roi de Grèce et le kaiser aux manœuvres



Le roi de Grèce (1) et l'empereur d'Allemagne (2) sont allés assister ensemble aux manœuvres allemandes, dont nous avons rendu compte. On verra ici les deux souverains, qui sont d'ailleurs beaux-frères.

Le capitaine Massiet, héros du Maroc



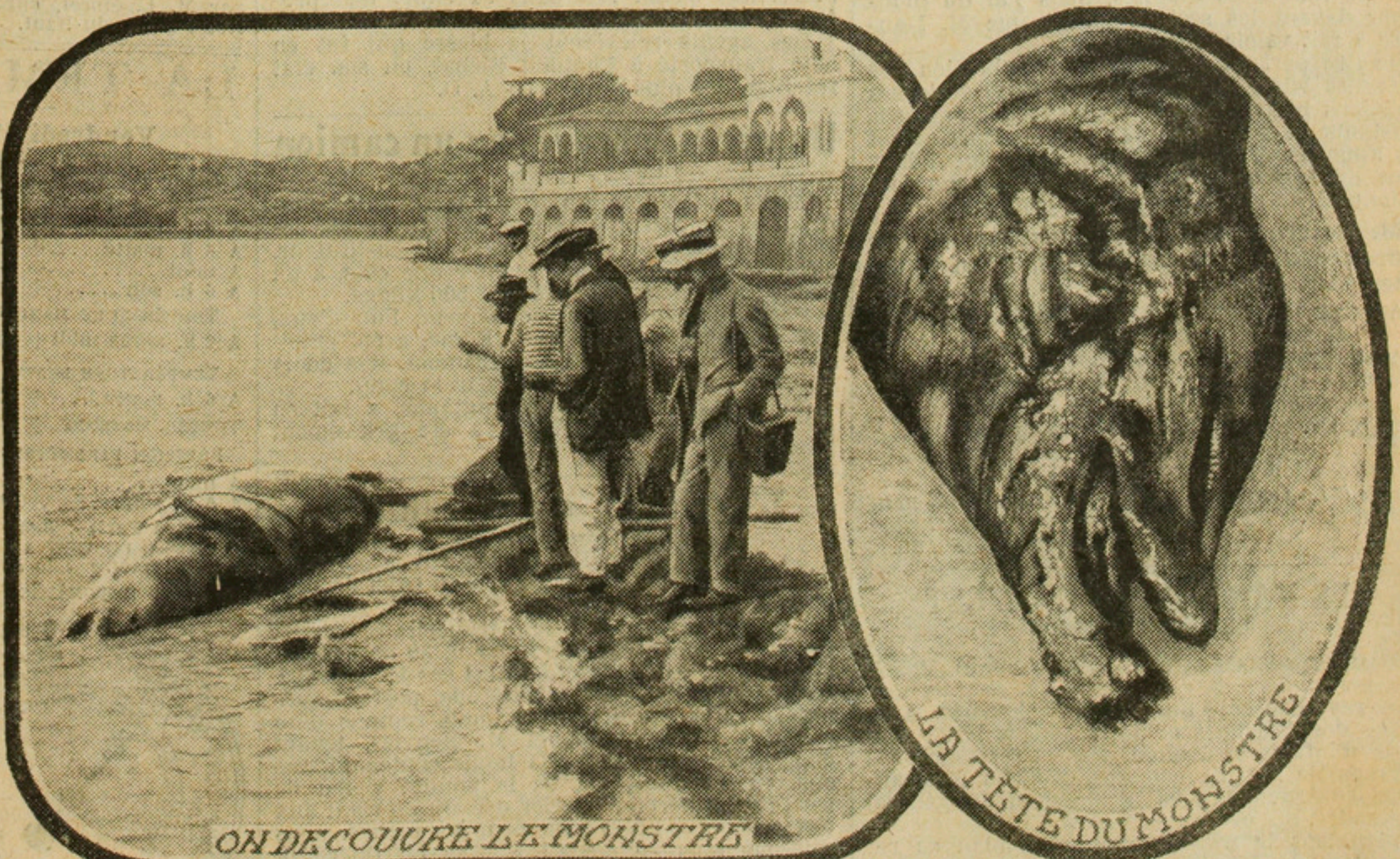
Le capitaine Massiet, du 3^e spahis, vient d'être décoré de la Légion d'honneur. Blessé le 24 janvier au combat d'Aïn-Maroum, il a d'abord eu son képi traversé par une balle, puis l'artère fémorale tranchée.

La dernière photographie de François-Joseph



L'empereur d'Autriche vient de rentrer à Vienne, après sa villégiature annuelle à Ischl. A son entrée dans la grande cour du château de Schenbrunn, le bourgmestre de la capitale a présenté à François-Joseph un certain nombre de personnalités.

La découverte d'un monstre marin



On a découvert à Beaulieu-sur-Mer un monstre marin à tête de porc que la mer a jeté sur les rochers. Cette bête étrange mesure 5 mètres de long et 0 m. 85 de diamètre. Personne n'a pu la classer.

(Phot. Marty.)

LE VOYAGE PRÉSIDENTIEL

L'arrivée à Brive-la-Gaillarde

(SUITE DE LA PAGE 2)

A deux kilomètres de la cité briviste, le président de la République commence à être acclamé par des groupes d'habitants. Dans les rues de la ville, la foule est compacte.

Le président se rend tout d'abord à la mairie où le président de la section corporative de géographie commerciale remercie le chef de l'Etat d'avoir contribué, par son voyage, à nous faire connaître la belle région qu'il vient de traverser.

M. Raymond Poincaré félicite la section corporative de vouloir faire aimer chaque jour davantage la petite patrie.

A M. Bos, maire de Brive, qui lui présente le conseil municipal et le remercie de sa visite, M. Poincaré répond :

« Ne me remerciez pas, car en acceptant d'entreprendre mon voyage, je suis forcé de le consacrer, j'ai été à un sentiment un peu égoïste. Rien ne pouvait m'être plus agréable, après la promenade de ce matin, de venir me reposer cet après-midi dans la charmante cité de Brive. »

Vous avez eu raison de l'appeler, après le poète Jamin, la porte du Midi. Après avoir parcouru des parties grandioses, nous avons pénétré dans une région gracieuse, souriante, admirant ici et là l'indigne variété des sites pittoresques et les beautés de la nature.

Après quelques minutes de repos à la sous-préfecture, le président et Mme Raymond Poincaré, accompagnés par M. et Mme Klotz, se rendent au théâtre, où la municipalité leur offre un banquet.

Deux grandes tables sont dressées parallèlement l'une à l'autre. Le président préside la première. Il a, à sa gauche, Mme Bos, femme du maire, et, à sa droite, Mme Klotz. En face de lui est assis le préfet, qui a, à sa droite, Mme Dalfat, femme du sous-préfet, et, à sa gauche, M. Delmas, député.

L'autre table est présidée par Mme Raymond Poincaré, qui a, à sa droite, M. Delestable, et, à sa gauche, le maire de Brive.

En face de Mme Raymond Poincaré, plus haut, est placé M. Klotz, ayant à sa gauche Mlle Priolo, reine de toutes les reines des félibres, en costume royal, et, à sa droite, Mme Mallet, femme du premier adjoint.

Parmi les autres convives, se trouvent les membres du Parlement, le général Beaudemoulin, le colonel Aubert, M. Bonhomme, M. Lamy et MM. Pujoles, Lorieux, les membres des comités d'initiative locaux.

Au dessert, le maire de Brive remercie M. Raymond Poincaré de sa visite qui prouve combien le président s'emploie à favoriser dans toutes les parties de la France la prospérité nationale.

C'est moi, répond le président, qui dois des remerciements à la municipalité et à la population de Brive pour leur charmant accueil. Aussi, je lève mon verre en l'honneur de Brive-la-Gaillarde et de sa municipalité républicaine.

En sortant de la salle du banquet, M. Poincaré se rend à pied à la sous-préfecture. Il a à sa droite Mme Poincaré. Sur la même ligne marchent M. Mollard et le maire, la reine des reines, Mlle Priolo, suivit au bras de M. Klotz, qu'accompagne Mme Klotz.

Le président et Mme Poincaré sont très acclamés. La gracieuse reine des reines ne l'est pas moins. Beaucoup de cris : « Vive Klotz ! »

Le président et Mme Poincaré sont rentrés à 3 heures à la sous-préfecture. Ils en sont sortis à 4 h. 30 pour se rendre à pied à l'hôtel.

Après avoir visité l'établissement, le président de la République a remis au directeur une somme de 500 francs pour améliorer l'ordinaire des malades.

Il est rentré en automobile à la sous-préfecture, où a été offert un dîner intime en son honneur.

La municipalité de Brive a organisé une fête de nuit très réussie à l'occasion de la visite du président de la République. — ANDRÉ JAGER-SCHMIDT.

MÊME EN VOYAGE

M. Poincaré signe des décrets

Parce qu'il est en voyage, M. Poincaré n'en a pas moins le souci des affaires publiques. C'est ainsi que M. le contrôleur général de l'armée Maubère, directeur du contrôle au ministère de la Guerre, ayant demandé à être relevé de ses fonctions pour raison de santé, le ministre de la Guerre a soumis au président de la République un rapport daté du 9 septembre et dont voici le passage le plus important :

« Je ne puis sans un profond regret me séparer d'un collaborateur qui, pendant de longues années, a rendu à mes prédécesseurs et à moi de si grands services et dont tous les membres des commissions de l'armée et des commissions du budget au Parlement ont pu apprécier les immenses qualités, mais j'ai dû m'incliner devant les sérieux motifs que M. Maubère a fait valoir auprès de moi. »

D'autre part, au moment où l'application des nouvelles lois militaires soulève de si sérieuses questions budgétaires et nécessite des rapports constants de mes services avec le département des Finances et les commissions parlementaires, il ne m'a pas paru possible de laisser un seul instant vacante la direction du contrôle.

M. Poincaré a signé immédiatement le décret, daté du 11 septembre, à La Courtière.

ARTICLE PREMIER. — M. le contrôleur général de 1^{re} classe de l'administration de l'armée de Boysson est nommé directeur du contrôle au ministère de la Guerre, en remplacement de M. le contrôleur général de 1^{re} classe Maubère, appelé, sur sa demande, à d'autres fonctions.

ART. 2. — Le ministre de la Guerre est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à La Courtière, le onze septembre mil neuf cent treize.

RAYMOND POINCARÉ.

LES MANŒUVRES DE L'EST

BEAUMONT-EN-ARGONNE, 12 septembre (Dépêche particulière d'Excelsior). — Aux manœuvres d'aujourd'hui, seconde journée, à la limite des Ardennes et de la Meuse, la 23^e brigade d'infanterie évolue sur le territoire des champs de bataille célèbres, Marston et Beaumont-en-Argonne, sous la direction du général Hollender.

Signalons le passage d'un monoplan en reconnaissance. Plusieurs accidents ont attristé cette journée. Le commandant Dumont, du 147^e, s'est fracturé la jambe ; un militaire du 91^e, en sautant, la jambe d'un grand sautoir, s'est fracturé la colonne vertébrale.

Les troupes, en excellent état, continuent leur action vers la Meuse et la trouée de Montmédy.

LE CONFLIT DES BOUCHERS

La situation se complique

Jolie perspective pour leurs clients, les consommateurs que nous sommes ! D'après eux, les bouchers en gros auraient provoqué cette crise nouvelle, en réduisant outre mesure l'abattage.

Moins de disponibilités : tarif plus élevé. C'est fatal.

Les détaillants n'entendent pas subir les conséquences de ces combinaisons, pas plus qu'ils n'admettent le récent règlement de vente imposé par les chevillards. Aussi ont-ils, ainsi que nous l'avons fait prévoir, décidé de constituer une société en participation pour l'achat et l'abattage de la viande destinée à la boucherie, en d'autres termes, une coopérative.

Ils espèrent pouvoir ainsi lutter avec avantage contre les bouchers en gros et se passer de leur intermédiaire.

Quinze cents adhésions sont, nous dit-on, déjà acquises à cette œuvre de défense corporative.

Si les résultats répondent à l'attente des promoteurs, la coopérative pourra se transformer plus tard en société capitaliste et réaliser des bénéfices.

Les statuts sont actuellement soumis aux conseils juridiques du syndicat. Aussitôt approuvés, des réunions seront organisées dans tous les arrondissements de Paris et dans les cantons de la banlieue pour exposer le fonctionnement de la société.

Des mesures seront prises pour que les actions ne puissent jamais passer en d'autres mains que celles des bouchers détaillants.

Mais ce n'est là qu'une solution provisoire : la solution véritable est dans la réorganisation des abattoirs municipaux et la création, à Paris et en banlieue, d'abattoirs industriels.

Le conseil municipal de Paris s'occupe, depuis longtemps déjà, de cette question. L'on sait, du reste, que la reconstruction des abattoirs de La Villette est toujours à l'ordre du jour de ses travaux ; qu'une laborieuse enquête a été faite et qu'un long rapport a été, au cours de la dernière session, distribué à tous les conseillers, avec plans et devis.

M. Pierre Baudin à Saint-Raphaël

TOULON, 12 septembre (Dépêche particulière d'Excelsior). — M. Pierre Baudin compte se reposer jusqu'à la fin des vacances parlementaires à Saint-Raphaël, où il est arrivé la nuit dernière avec sa famille.

Le ministre de la Marine se rendra à Sidi-Abdallah et Bizerte, dont il a l'intention d'étudier la réorganisation militaire, que dans le courant d'octobre.

Faits Divers

LE PROPRIÉTAIRE FUT TROP CONFIANT

Un propriétaire de la rue Cambon, M. D..., entré en relations, il y a deux ans, avec un nommé Henri Bohle, âgé de trente ans, et demeurant à Précy-sur-Oise.

Bohle déclara qu'il s'occupait d'affaires de Bourse et de banque et fit à M. D... ses offres de service.

Avant, il y a plusieurs mois, un petit capital de 15.000 francs à placer, M. D... s'en fut trouver le financier pour lui demander conseil.

Bohle l'engagea alors à acheter des actions d'une Société minière en formation. « Il Callao Générale Gold Mining Company Limited », l'assurant que ce serait dans un avenir très proche une excellente affaire.

M. D... se laissa prendre à ces fallacieuses promesses. Les actions étaient émises à 25 fr. M. D... en souscrivit six cents.

Déjà M. D... avait versé les deux tiers du montant de ses souscriptions, lorsque tout d'un coup il vint à apprendre par le plus grand des hasards que la « Callao Générale Gold Mining » était en faillite depuis trois ans et qu'on trouvait des actions de cette Société autant qu'on en voulait aux « Pieds Humides » au prix de vingt-cinq centimes.

M. D... se fâcha et se rendit sans plus tarder au commissariat de M. Bleyne, où il déposa une plainte.

Une enquête fut ouverte et hier matin Bohle était arrêté chez lui par deux inspecteurs de la Sûreté. Il a été après interrogatoire envoyé au Dépôt.

EMPLOYÉ INFIDÈLE

Comptable dans une maison de commerce du boulevard Poissonnière, Étienne Gauthier, trente ans, demeurant 61, rue Saint-Fargeau, était allé encaisser, hier matin, une somme de 200 francs dans un grand établissement financier. Il ne revint pas. Personne de l'a revu depuis et l'on ne sait ce qu'il est devenu.

CHUTE GRAVE

M. César-Auguste Julien, âgé de soixante-quatre ans, chiffonnier, demeurant à Saint-Ouen, et sa femme forment un couple des mieux assortis, en raison de leur amour pour les liqueurs fortes. Hier après-midi, après de longues stations dans les débris de vin de Levallois-Perret, ils regagnèrent leur domicile sur leur petite charrette attelée d'un cheval étique, suivis d'une nuée de gamins qui leur décochaient force quolibets.

A un moment donné, quelques-uns des gamins s'approchèrent du cheval, afin de le dételier. M. Julien se précipita, son fouet à la main, mais la tête alourdie emporta le corps et il tomba sur la chaussée, où il resta inanimé ; l'infortuné s'était fait dans sa chute une profonde blessure à la tête.

Des agents relevèrent le blessé qui fut en hâte transporté à l'hôpital Bichat, où son état fut jugé des plus graves. — A. G.

Un cycliste broyé par un camion

REIMS, 12 septembre (Dépêche de l'Information). — Au Mesnil-sur-Oger, trois cyclistes, les frères Vuillaume, dont le père est instituteur, s'étaient accrochés, pour monter une côte, à un camion automobile chargé de 2.500 kilogs.

Par suite d'un faux mouvement, l'un d'eux, âgé de quinze ans, le jeune Edme, a été précipité sous la roue arrière du camion. Il a eu la poitrine broyée et a été tué sur le coup.

Son frère, Max, âgé de vingt ans, a fait en même temps une chute et a été grièvement blessé.

L'explosion d'Aubervilliers

Le juge d'instruction Bourguet a entendu hier une intéressante déposition au sujet de l'explosion d'Aubervilliers.

Une des ouvrières, Mlle Marguerite Le Oudré, travaillant, le 6 septembre, à 1 h. 30 de l'après-midi, à côté de la porte donnant sur les champs, vit passer MM. Webel et Estrade, portant avec précaution trois ou quatre tins remplis d'un composé d'aluminium, et M. Bouvier, tenant dans ses bras deux petits tins contenant une substance verdâtre et de la poudre à feu de bengale. Ce dernier ouvrier déclara en riant aux ouvrières : « Encore un peu, les petites, nous sautons tous en l'air ! » Mlle Le Oudré fit remarquer à M. Sergeant que les poudres sentaient le carbone ; il répondit que « ça sentait plutôt les œufs pourris ». Elle vit alors MM. Webel et Estrade creuser un trou. Une légère fumée se dégagea de là. M. Estrade courut alors chercher un seau d'eau, puis un autre, et l'explosion se produisit.

Nouvelle agitation chez les cochers-chauffeurs

La population parisienne est sous le coup d'une nouvelle démonstration.

Elle serait dirigée, cette fois, non plus contre les patrons, mais contre la préfecture de police.

Le motif, on le connaît : c'est la façon dont est appliquée, depuis deux mois, la récente ordonnance du préfet de police réglementant la circulation des voitures de place sur la voie publique, jugée par eux vexatoire et intolérable.

La semaine dernière, les cochers et chauffeurs appartenant à la section de Levallois-Perret, Clichy et Neuilly, réunis à la Maison commune de Levallois, avaient exprimé leur intention de ne reculer devant aucun moyen pour obtenir le rapport des mesures dont ils se plaignent tous ; hier soir, leurs camarades de la section du Combat et de la Villette ont tenu, à leur tour, un important meeting à Paris, salle des Trois-Pavillons, 39, rue Bolivar.

Bien avant l'ouverture de la séance, la salle était pleine et un grand nombre de cochers et chauffeurs durent rester à la porte.

Le secrétaire général du syndicat, M. Fiancette, prit le premier la parole et exposa la situation.

Après une acclamation d'un mois, dit-il, la Préfecture de police a repris les concessions qu'elle nous avait faites à la suite de la grève du 28 juin dernier.

« Le nombre des contraventions dressées aux cochers et chauffeurs pendant le mois d'août donne un chiffre extraordinairement élevé et est véritablement scandaleux. »

Par suite des ordres reçus, des agents font des observations sans nombre au cours d'une journée ; les uns disent blanc, les autres disent noir, tant les instructions données sont contradictoires. Personne n'y connaît plus rien.

« Voulez-vous, ajouta-t-il, supporter indéfiniment toutes ces vexations ? »

Non, non, nous en avons assez, clame la salle entière.

Alors, reprend M. Fiancette, que préférez-vous faire et, si vous voulez agir, quel moment voulez-vous choisir ? Ne conviendrait-il pas, toutefois, d'épuiser auparavant tous les moyens de conciliation en tentant une suprême démarche auprès du préfet de police ?

« La situation est grave, conclut-il. Il ne faut pas se prononcer à la légère ; il faut connaître bien ses responsabilités. »

D'autres militants lui succédèrent à la tribune et prononcèrent contre M. Hennion, et surtout contre le commissaire divisionnaire de la circulation et des transports, M. Guillaume, de véhéments discours.

Un d'eux déclara même que « si les cochers et les chauffeurs étaient un jour obligés de recourir pour obtenir justice, aux mesures énergiques, ils étaient assurés de l'avoir, pour une fois, compter sur la bienveillance, sinon sur l'appui — des patrons lésés par la néfaste ordonnance. »

La série des discours terminée, l'ordre du jour suivant fut mis aux voix et adopté par acclamation :

« Les cochers et chauffeurs, réunis salle des Trois-Pavillons, 39, rue Bolivar, »

Après avoir entendu le secrétaire du syndicat et les différents camarades qui ont pris la parole.

« Protestent contre la violation des engagements pris par le préfet de police lors de l'entrevue du 28 juin dernier ; »

« Invitent le conseil syndical à agir énergiquement pour obtenir le respect des décisions prises ; lui laissent le soin de choisir la date et les moyens d'action qu'il jugera le plus convenables pour faire aboutir les réclamations de la corporation. »

S'inspirant du désir exprimé au cours du meeting, le conseil syndical se propose de demander incessamment une audience au préfet de police.

On ne voit plus que scandales policiers

Les plaintes affluent au Parquet

Depuis que les scandales policiers ont défilé de nombreuses plaintes ou des lettres anonymes parviennent journellement au Parquet, soit contre des gardiens de la paix en tenue ou en bourgeois, soit contre des agents de la Sûreté.

Comme ces plaintes manquent souvent de précision et que les faits signalés nécessitent une enquête approfondie, le procureur de la République se propose d'examiner en personne chaque des plaintes avant de leur donner les suites qu'elles comportent.

NOUVELLES RELIGIEUSES

La chapelle de Notre-Dame-du-Haut. — On sait que cette chapelle a été visitée par la foule, et en partie incendiée le 30 août dernier. Une souscription, approuvée et encouragée par Mgr l'archevêque de Besançon, est actuellement ouverte pour sa reconstruction, et les plus minimes offrandes sont reçues par M. L. M..., curé de Ronchamp, chapelain de Notre-Dame-du-Haut.

LA TEMPÉRATURE

Vendredi 12 septembre 1913
25^e jour de l'année. — 85^e jour de l'été
Lever du soleil : 5 h. 36 ; coucher : 18 h. 17

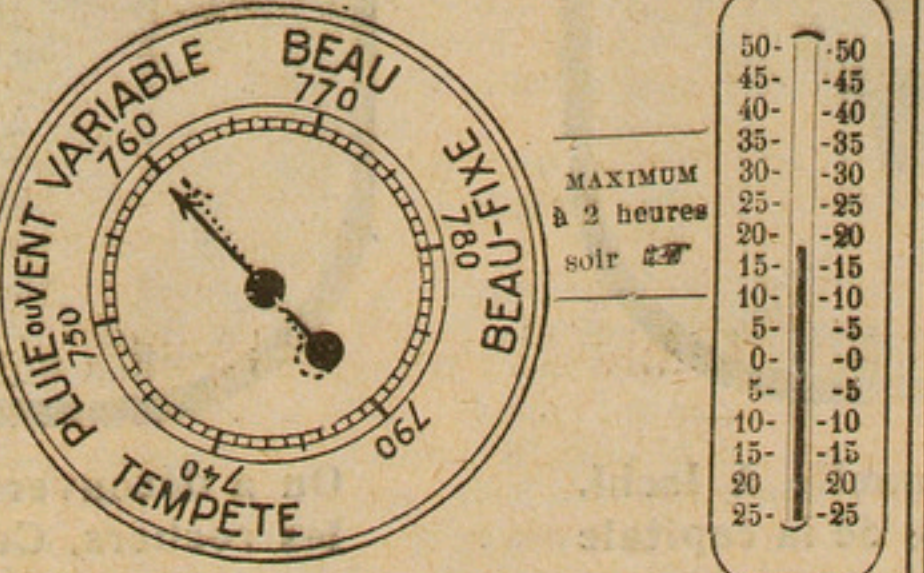
A Paris
A 3 h. matin... + 13°
A 6 h. matin... + 11°5
A midi... + 14°
A 6 h. soir... + 22°7

TEMPÉRATURE MAXIMUM
A 2 h. après-midi + 18°5

TEMPÉRATURE MINIMUM
A 6 h. matin... + 11°5
TEMPÉR. MOYENNE... + 15°
PRESSION BAROMÉTRIQUE
A midi... 761 mm
A 6 h. soir... 761 mm

Hier, à Paris : Beau temps, température normale. Vitesse du vent à la Tour Eiffel, à 4 heures du soir : 1 mètre à la seconde. Direction : Nord.

BAROMÈTRE THERMOMÈTRE



Temps nuageux, averse. Température normale. — ANDRÉ DUNCAMP.

Mouvement judiciaire

Par décret, sont nommés :
Conseiller à la cour d'appel de Paris, M. Bonne, avocat général à Orléans, M. Popineau, avocat général à Amiens.

Avocat général à Amiens, M. Le Marc'Hadour, avocat général à Bastia, M. Corbière, substitut du procureur général à Grenoble.

Avocat général à Agen, M. Julien, procureur à Niort, conseiller à Montpellier, M. Martel, vice-président à Montpellier.

Vice-président du tribunal de Montpellier, M. Melot, président à Remiremont, procureur à Agen, M. Beauregard, avocat général à Agen.

Substitut du procureur général à Grenoble, M. Dunodard, procureur à Digne.

Procureur à Digne, M. Larnaudie, procureur à Lodève.

Procureur à Lodève, M. Astruc, substitut à Valence.

Substitut à Valence, M. Escoffier, juge d'instruction à Nyons.

Substitut du procureur général à Lyon, M. Leyat, procureur à Valence.

Procureur à Valence, M. Bastide, procureur à Montauban.

Procureur à Montauban, M. Salmon, substitut à Lyon, M. Schmidt, procureur à Briangon.

Procureur à Briangon, M. Queirel, substitut à Grasse.

Substitut à Grasse, M. Pandrigue de Maisonsseul, substitut à Forcalquier.

Président à Remiremont, M. Putois, procureur au siège.

Procureur à Remiremont, M. Sadoul, substitut à Saint-Dié.

Président à Chion, M. Lemaire, président à Confolens.

Président à Confolens, M. Chabré, juge d'instruction à Loudun.

Juge à Loudun, M. Raechboom, juge d'instruction à Nîmes.

Substitut à Nîmes, M. André, juge à Tarascon.

Juge à Tarascon, M. Garoin, juge à Saint-Jean-de-Maurienne.

Juge à Saint-Jean-de-Maurienne, M. Lonjon, juge de paix à Ecuilley.

Juge à Ecuilley, M. de Ravel d'Esclapon, juge à Montiers.

Juge à Montiers, M. Galopin, juge suppléant au siège.

Juge à Saint-Claude, M. Weil, juge de paix de Songeons.

Juge à Barcelonnette, M. Gaze, juge de paix du Lauzet.

Juge à Mirecourt, M. Deltour, juge de paix de Bruyères.

Substitut à Fontainebleau, M. Lecour, attaché titulaire au ministère de la Justice.

Juge suppléant au tribunal de la Seine, M. Lefebvre, substitut à Châlons-sur-Marne.

« L'hygiène de la toilette »

Les propriétés détersives et antiseptiques qui ont valu au

Coaltar Saponiné Le Beuf

d'être admis dans les Hôpitaux de Paris, en font un produit de choix pour les usages de la Toiletté :

Lotions du cuir chevelu qu'il tonifie ; Lavage des nourrissons ; Soins intimes, etc.

DANS LES PHARMACIES

Se méfier des nombreuses imitations que son succès a fait naître.

« L'hygiène de la toilette »

En douce !... sera une revue en huit tableaux, gaie, frondeuse, une vraie « revue de théâtre ».

Chaque personnage parlera pour dire quelque chose. Elle sera interprétée par des comédiens, à la tête desquels nous devons citer Mlle Mistinguet, qui jouera des rôles spécialement écrits pour elle, et dont l'un surtout fera une grande sensation, et M. Paul Ardot, déjà nommé. A leurs côtés, Mlle Maud Gipsy, miss Eva Reid, Mlle Mireille Dartigue, miss Tamary, la danseuse Newell entoureront Mmes Fonteney, Simone Harly, Paulette Noizeux, Mafu, MM. Henri Beaulieu, Dechamps, Arvel, Buthier, Hermann, Gorioux, Grouillet, Chevalé, La Renaudie, Dorcier, etc., etc.

« L'hygiène de la toilette !... comportera les costumes les plus chatoyants et les décors les plus pittoresques, et nous n'aurons pas grand mérite à prévoir des représentations brillantes et fructueuses.

Poignée de nouvelles

« Mlle Marthe Régier, qui sera de retour de sa tournée d'Amérique dans quelques jours, sera, dit-on, engagée aux Variétés, après sa création de *Manon, fille gâtée*, à la Porte-Saint-Martin.

« Mlle Suzanne Revonne débutera, cet hiver, au théâtre Léon-Poirier, dans le *Veau d'or*, de M. Lucien Gleize.

« L'Opéra. — Le service de seconde des *Joyaux de la Madone* sera reçu le mercredi 24 septembre.

« A l'Opéra-Comique. — C'est très probablement à la fin de la semaine prochaine qu'aura lieu la reprise d'*Aphrodite*, la si puissamment évocatrice partition de M. Camille Erlanger.

« La Comédie-Française à Genève. — Ce soir, la Comédie-Française donnera sa dernière représentation au Grand-Théâtre de Genève. Au programme : *Le Mariage de Figaro*, du 15 au 30 septembre. L'illustré, Compagnie, jouera au Théâtre Royal des Galeries, à Bruxelles.

« A l'Odéon. — Voici la liste des artistes engagés par M. Antoine pour la saison 1913-1914 : En représentations : Mmes Gilda Darthy, Sylvie, Allens, Régine Flory ; MM. Vilbert, Lévêque, Pougaud.

Artistes engagés à l'année : Mmes André Méry, Grumbach, Kerwich, Luce Colas, de France, Peugeot, Béranger, Osborne, Méthivier, Taldor, Guittini, Neith-Blanc, Séphora Mossé, Méral, Mad André, Michel, Molina, Brier et Delmas.

MM. Desjardins, Vargas, Desfontaines, Denis d'Indes, Grégoire, Hervé, Coste, Chambrenil, Jean d'Ys, Durazol, Desmouliens, Mathillon, Edy Debray, R. Faure, Derivigny, Bogar, Bertin, Du-collet, Ch. Rolla, Varny, Pierre Daltour.

« A la Gaité-Lyrique. — Contrainte de fermer un instant ses portes en vue de son rajustement annuel, la Gaité arrêtera bientôt en plein succès les représentations de *Mam'zelle Nitouche*. Jusqu'au bout, toutefois, Angèle Gril y tiendra le rôle de Denise où elle rivalise, sans conteste, avec Judic, dont c'était le rôle préféré.

Prochaine répétition générale. — A la Comédie des Champs-Élysées (théâtre Léon-Poirier), ce soir, 31^{re} et dernière représentation du *Pou-*

Armée

Corps de santé militaire. — Le médecin inspecteur Petit, directeur de l'école du service de santé militaire à Lyon, membre du comité consultatif de santé, est placé, à dater du 13 septembre 1913, dans la 2<

	Veille du jour	Veille du jour
Amalgamated.....	77 3/8 77 7/8	Lehigh Valley.....154 1/8 154 1/8
American Can.....	67 1/2 67 1/2	New York Cent.....105 1/2 105 1/2
Amalg. Smelters.....	67 7/8 69 1/4	Norfolk and West.....105 1/2 105 1/2
Anacosta Copper.....	95 1/4 95 1/4	Northern Pacific.....112 5/8 112 5/8
Atchafalaya.....	98 7/8 98 7/8	Reading.....112 1/2 112 1/2
Canadian Steel.....	124 3/4 124 3/4	South Pacific.....92 5/8 92 5/8
Chesapeake Pacific.....	124 3/4 124 3/4	Truett-McCoy.....20 1/2 20 1/2
Columbia M. St. P.....	100 1/8 100 1/8	U. S. Steel Comm.....65 1/2 65 1/2
Chino Copper.....	43 3/4 44 1/8	Utah Copper.....55 3/4 55 3/4
Eff.....	28 3/4 28 3/4	Western Union.....40 1/2 40 1/2
Goldfield.....	127 1/2 127 1/2	Harvester.....70 1/2 70 1/2
Great North. Pac.....	127 1/2 128 1/2	Butte and Sud.....34 3/4 34 3/4
General Electric.....	145 1/2 145 1/2	

Théâtres

(SUITE DE LA PAGE 6)

Chasles, Meunier et le virtuose Alfred Brun. Enfin, M. Fursy apportera à ce spectacle l'éclat joyeux de ses chansons.

La saison à Boulogne-sur-Mer. — Nous notions, voici quelques jours, que près de 9.300 voyageurs étaient passés par le port de Boulogne-sur-Mer durant le seul mois d'août. Ceci donne quelque idée des droits que la charmante villégiature estivale a sur son territoire de plage de l'Entente Cordiale. Septembre, le beau temps aidant, ne lui a rien été de son attrayante animation et nous en donnerons pour signe le succès que remportait hier soir encore, au théâtre du Casino Municipal, le ballet de *Coppélia* que les parfaits artistes d'une troupe toujours applaudie interprètent devant une salle comble.

« La Tosca » à Marseille. — Le Châtelet-Théâtre a inauguré hier avec succès une série de représentations de *La Tosca*.

MM. Georges de Leguey ont monté l'œuvre de Victorien Sardou avec beaucoup de soin. Le rôle de Floria Tosca était confié à Mlle Lucie Brille, engagée spécialement. Elle l'a joué avec une grande intensité dramatique.

ROBERT DORGEVAL.

Musique

M. Saint-Saëns en Angleterre. — M. Saint-Saëns vient d'obtenir un grand succès en exécutant, au festival actuellement donné à Gloucester, un concerto de Mozart; une assistance nombreuse l'a chaleureusement applaudi et rappelés de nombreuses fois. Hier, fut donnée, dans la cathédrale de cette ville, la première audition de *la Terre promise*, un nouvel oratorio que le compositeur français a écrit spécialement pour ce festival, sur un texte anglais.

PIERRE MONTAMET.

La "Quaker Girl" vient de rentrer à l'Olympia avec tout son cortège d'admirables Anglaises

C'est une figure à la fois poétique et charmante que celle de la « petite Quaker », et ses amoureux vont venir en foule pour voir cette délicieuse poupée sentimentale évoluer aux sons des valse chantantes et des marches endiablées. La reine des opérettes anglaises a trouvé à l'Olympia une interprétation hors pair : Alice O'Brien est une exquise « Quakeresse » ; Henri Léoni un prince de belle allure ; Delysia une princesse gracieuse, dont la voix charmante fut une révélation ; Mis Lawler a conquis la salle par sa gaieté, et Morton obtint un véritable triomphe.

Citons encore A. Franck, très élégant, Ferrières, Pré fils, Nauville, etc., et la petite Sousa, étoile des ballets d'Outre-Manche. En résumé, ce fut une délicieuse soirée : les chœurs, magnifiquement conduits par Paul Letombe ; les ballets, réglés par Vernon Castle, et les trois superbes décors aux tons de gravures anglaises qui encadrent ses trois actes.

Il se dégage de cette opérette un charme très doux et très gai. C'est toute l'atmosphère sensible et joyeuse de la vieille Angleterre que l'on retrouve dans la « Quaker Girl ». La soirée commence à 8 h. 1/2 par un spectacle d'attractions, parmi lesquelles les Okabé et les Alvéolaires, qui, à eux seuls, suffiraient pour attirer en foule le public à l'Olympia.

Attractions

A propos de la mode. — Il n'y a jamais qu'un établissement qui soit complètement à la mode. C'est ainsi que les élégantes ne connaissent que les théâtres de la mode. C'est ainsi que les mondaines ne connaissent que les théâtres de la mode. C'est ainsi que les mondaines ne connaissent que les théâtres de la mode.

La matinée de la Scala. — Comme de coutume, la Scala donnera une matinée demain dimanche, à 2 h. 30, et Grier, Renée Balha, Scimus, Paul Villé, Mars Pearl, Capazza, Max-Him, Dams, Yvonne Noria, etc. paraîtront à cette représentation comme à celle du soir pour y jouer l'indéniable *Demouille* de chez Maxim, la folle parodie de M. Gargel-Hervé, le grand succès de son rire du moment.

ANDRÉ MORAIN.

Les Sports

Deux aviateurs se tuent

L'un en Allemagne ; l'autre en Russie

Le mois de septembre aura été particulièrement tragique pour les aviateurs étrangers, et à l'heure actuelle douze pilotes ont trouvé la mort depuis le 1^{er} du mois. Depuis hier, deux nouvelles victimes doivent être ajoutées à la liste des martyrs de l'air, ce qui porte à 34 le nombre total des aviateurs tués depuis les débuts de la conquête de l'air.

Voici les télégrammes qui nous sont arrivés au sujet de ces accidents :

SAINT-PÉTERSBOURG, 12 septembre. — L'aviateur Avinas, qui effectuait un vol de Krasnoï-Sélo à Saint-Petersbourg, s'est tué, hier soir, à Gatchina.

Son appareil fut renversé par le vent, qui l'entraîna sur un espace de plusieurs mètres. Le pilote, qui se trouvait assis dans l'automobile sur le lieu de l'accident, prodigua les premiers soins au malheureux pilote, qui ne tarda pas à succomber.

C'est le sixième aviateur russe qui se tue en deux mois.

BERLIN, 12 septembre. — L'aviateur Lorenz, qui effectuait un essai d'atterrissage en vol plané, sur le champ d'aviation de Bork, a fait une chute et s'est tué sur le coup.

Les ailes de l'appareil ont été brisées.

Nouvelles Sportives

ILS Y VIENNENT TOUS À LA « CHARRON ». — M. Bichot, l'aimable agent de la marque à Dijon, vient de passer commande aux usines de Puteaux d'une voiture 12 HP nouveau modèle, le dernier modèle à succès.

M. GORDON-BENNETT À L'AÉRODROME MORANE-SAULNIER. — Hier, l'aérodrome Morane-Saulnier a reçu la visite de M. Gordon-Bennett, qui avait été invité par M. Santos-Dumont à être reçu, comme on le sait, de l'aviation et qui est actuellement élève de l'école Morane-Saulnier de Villacoublay.

« Vous n'avez encore jamais vu voler », dit M. Santos-Dumont à M. Gordon-Bennett. Et effectivement, après avoir assisté à un quadruple aéroplane organisé par Garros, Gilbert, Legareux et Andemars, M. Gordon-Bennett se déclara émerveillé et dit que les progrès de l'aviation étaient fantastiques et que, dans la génération prochaine, l'aéroplane serait l'instrument de sport le plus recherché.

M. Gordon-Bennett était accompagné de M. Fernand Garros et de M. de Launay, qui lui présentèrent les aviateurs. M. Gordon-Bennett les félicita chaleureusement.

« Vous n'avez encore jamais vu voler », dit M. Santos-Dumont à M. Gordon-Bennett. Et effectivement, après avoir assisté à un quadruple aéroplane organisé par Garros, Gilbert, Legareux et Andemars, M. Gordon-Bennett se déclara émerveillé et dit que les progrès de l'aviation étaient fantastiques et que, dans la génération prochaine, l'aéroplane serait l'instrument de sport le plus recherché.

LE CHAMPIONNAT D'ATHLÉTISME DES P.T.T. — L'Association sportive des P.T.T. donnera demain dimanche 14, sur le terrain de St. Omer, Boulogne, sa huitième grande fête annuelle, sous le patronage du ministre du Commerce, des Postes et des Télégraphes. Le programme de cette réunion comporte le Championnat d'athlétisme sur 100, 400, 1.500 mètres ; courses pédestres, sauts en hauteur et en longueur avec élan, et lancement du poids. Classeront par addition de points.

Les athlètes de France prêteront leur concours à cette solennité sportive.

GARROS VEUT TRAVERSER LA MÉDITERRANÉE. — L'aviateur Roland Garros est actuellement à San-Raphaël, d'où il compte s'élancer aujourd'hui ou demain, si le temps est propice, à bord de son Morane-Saulnier-Gnome pour traverser la Méditerranée. Le célèbre aviateur compte faire deux escales, à Ajaccio, puis à Cagliari, en survolant la Corse, la Sardaigne et la Sicile.

UNE FOIS DE PLUS HOLBEIN ÉCHOUÉ. — Londres, 12 septembre. — Le nageur anglais Holbein vient, une fois de plus, d'échouer dans la tentative de traversée de la Manche à la nage. Parti de Douvres à minuit, il se trouva à 40 heures d'effort, donner sa tentative après cinq heures d'efforts.

Les Courses

A Maisons-Laffitte

Journée de réouverture agréable, sinon brillante. Le programme n'avait rien de sensationnel. Le principal numéro était un prix de 10.000 francs, que Shannon s'est adjugé sans grande difficulté ; il a réglé le leader Bonbon Rose à l'intersection des pistes et résisté ensuite à un excellent rush de Trinquette. Cette victoire de Shannon était, du reste, prévue et escomptée. Ce qu'il faut plutôt retenir est le retour de forme de Trinquette, mûre pour un prochain handicap.

Du côté des deux ans, le résultat intéressant a été celui du prix Caius, gagné par Le Grand Pressigny. Le poulain de M. Monnier, battu à Chantilly par Kummel, a pris une revanche très complète, qu'un avantage de poids de huit livres explique d'ailleurs suffisamment. En tête de bout en bout, il a résisté à la fin à un excellent effort de Kummel et de Lathyrus. Le favori Cherry Brandy, battu à la distance, était quatrième. A noter aussi la victoire d'Attalia, qui s'est adjugé facilement le prix Wandora sur la favorite Discipline. Dear Queen, qu'un bon effort avait amené un moment troisième, a été dépassée à la fin par Taormina.

La journée s'est terminée par une surprise : Le Cardeur a réglé facilement à la distance Lady Agnès, qui venait elle-même de prendre le meilleur sur le leader Lavandon. Raitori, un moment menaçant, était troisième devant Minotaure et Lavandon. — FRIDOLIN.

MAISONS-LAFFITTE. — Vendredi 12 septembre

PRIZ DE MAULE
A réclamer, 3.000 fr., 2.400 m.
1. Lathyrus, 56 (Bartholomew), 2. 21
2. Discipline, 56 (Bartholomew), 3. 21
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 21
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 21
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

PRIZ WANDORA
5.000 fr., 1.000 m.
1. Attalia, 56 (Bartholomew), 2. 41 50
2. Discipline, 56 (Bartholomew), 3. 17 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 17 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 17 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 1' 37 3/5.

PRIZ DU BAC
A vendre aux enchères. — 3.000 fr., 1.000 m.
1. Bon Wave, 54 (Léon), 2. 32 1/2
2. King Billy, 56 (Bartholomew), 3. 24 1/2
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 24 1/2
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 24 1/2
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 1' 37 3/5.

PRIZ RABEAIS
10.000 fr., 1.000 fr., à l'élevé, 2.000 m.
1. Shannon, 57 (Bartholomew), 2. 15 50
2. Discipline, 56 (Bartholomew), 3. 15 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 15 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 15 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

PRIZ CAIUS
5.000 fr., 1.300 m.
1. Le Grand Pressigny, 57 (Bartholomew), 2. 33 50
2. Kummel, 56 (Bartholomew), 3. 15 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 15 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 15 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

PRIZ CAIUS
5.000 fr., 1.300 m.
1. Le Grand Pressigny, 57 (Bartholomew), 2. 33 50
2. Kummel, 56 (Bartholomew), 3. 15 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 15 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 15 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

PRIZ CAIUS
5.000 fr., 1.300 m.
1. Le Grand Pressigny, 57 (Bartholomew), 2. 33 50
2. Kummel, 56 (Bartholomew), 3. 15 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 15 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 15 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

PRIZ CAIUS
5.000 fr., 1.300 m.
1. Le Grand Pressigny, 57 (Bartholomew), 2. 33 50
2. Kummel, 56 (Bartholomew), 3. 15 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 15 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 15 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

PRIZ CAIUS
5.000 fr., 1.300 m.
1. Le Grand Pressigny, 57 (Bartholomew), 2. 33 50
2. Kummel, 56 (Bartholomew), 3. 15 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 15 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 15 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

PRIZ CAIUS
5.000 fr., 1.300 m.
1. Le Grand Pressigny, 57 (Bartholomew), 2. 33 50
2. Kummel, 56 (Bartholomew), 3. 15 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 15 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 15 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

PRIZ CAIUS
5.000 fr., 1.300 m.
1. Le Grand Pressigny, 57 (Bartholomew), 2. 33 50
2. Kummel, 56 (Bartholomew), 3. 15 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 15 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 15 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

PRIZ CAIUS
5.000 fr., 1.300 m.
1. Le Grand Pressigny, 57 (Bartholomew), 2. 33 50
2. Kummel, 56 (Bartholomew), 3. 15 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 15 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 15 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

PRIZ CAIUS
5.000 fr., 1.300 m.
1. Le Grand Pressigny, 57 (Bartholomew), 2. 33 50
2. Kummel, 56 (Bartholomew), 3. 15 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 15 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 15 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

PRIZ CAIUS
5.000 fr., 1.300 m.
1. Le Grand Pressigny, 57 (Bartholomew), 2. 33 50
2. Kummel, 56 (Bartholomew), 3. 15 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 15 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 15 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

PRIZ CAIUS
5.000 fr., 1.300 m.
1. Le Grand Pressigny, 57 (Bartholomew), 2. 33 50
2. Kummel, 56 (Bartholomew), 3. 15 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 15 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 15 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

PRIZ CAIUS
5.000 fr., 1.300 m.
1. Le Grand Pressigny, 57 (Bartholomew), 2. 33 50
2. Kummel, 56 (Bartholomew), 3. 15 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 15 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 15 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

PRIZ CAIUS
5.000 fr., 1.300 m.
1. Le Grand Pressigny, 57 (Bartholomew), 2. 33 50
2. Kummel, 56 (Bartholomew), 3. 15 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 15 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 15 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

PRIZ CAIUS
5.000 fr., 1.300 m.
1. Le Grand Pressigny, 57 (Bartholomew), 2. 33 50
2. Kummel, 56 (Bartholomew), 3. 15 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 15 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 15 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

PRIZ CAIUS
5.000 fr., 1.300 m.
1. Le Grand Pressigny, 57 (Bartholomew), 2. 33 50
2. Kummel, 56 (Bartholomew), 3. 15 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 15 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 15 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

PRIZ CAIUS
5.000 fr., 1.300 m.
1. Le Grand Pressigny, 57 (Bartholomew), 2. 33 50
2. Kummel, 56 (Bartholomew), 3. 15 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 15 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 15 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

PRIZ CAIUS
5.000 fr., 1.300 m.
1. Le Grand Pressigny, 57 (Bartholomew), 2. 33 50
2. Kummel, 56 (Bartholomew), 3. 15 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 15 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 15 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

PRIZ CAIUS
5.000 fr., 1.300 m.
1. Le Grand Pressigny, 57 (Bartholomew), 2. 33 50
2. Kummel, 56 (Bartholomew), 3. 15 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 15 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 15 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

PRIZ CAIUS
5.000 fr., 1.300 m.
1. Le Grand Pressigny, 57 (Bartholomew), 2. 33 50
2. Kummel, 56 (Bartholomew), 3. 15 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 15 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 15 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

PRIZ CAIUS
5.000 fr., 1.300 m.
1. Le Grand Pressigny, 57 (Bartholomew), 2. 33 50
2. Kummel, 56 (Bartholomew), 3. 15 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 15 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 15 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

PRIZ CAIUS
5.000 fr., 1.300 m.
1. Le Grand Pressigny, 57 (Bartholomew), 2. 33 50
2. Kummel, 56 (Bartholomew), 3. 15 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 15 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 15 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

PRIZ CAIUS
5.000 fr., 1.300 m.
1. Le Grand Pressigny, 57 (Bartholomew), 2. 33 50
2. Kummel, 56 (Bartholomew), 3. 15 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 15 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 15 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

PRIZ CAIUS
5.000 fr., 1.300 m.
1. Le Grand Pressigny, 57 (Bartholomew), 2. 33 50
2. Kummel, 56 (Bartholomew), 3. 15 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 15 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 15 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

PRIZ CAIUS
5.000 fr., 1.300 m.
1. Le Grand Pressigny, 57 (Bartholomew), 2. 33 50
2. Kummel, 56 (Bartholomew), 3. 15 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 15 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 15 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

PRIZ CAIUS
5.000 fr., 1.300 m.
1. Le Grand Pressigny, 57 (Bartholomew), 2. 33 50
2. Kummel, 56 (Bartholomew), 3. 15 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 15 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 15 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

PRIZ CAIUS
5.000 fr., 1.300 m.
1. Le Grand Pressigny, 57 (Bartholomew), 2. 33 50
2. Kummel, 56 (Bartholomew), 3. 15 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 15 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 15 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

PRIZ CAIUS
5.000 fr., 1.300 m.
1. Le Grand Pressigny, 57 (Bartholomew), 2. 33 50
2. Kummel, 56 (Bartholomew), 3. 15 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 15 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 15 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

PRIZ CAIUS
5.000 fr., 1.300 m.
1. Le Grand Pressigny, 57 (Bartholomew), 2. 33 50
2. Kummel, 56 (Bartholomew), 3. 15 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 15 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 15 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

PRIZ CAIUS
5.000 fr., 1.300 m.
1. Le Grand Pressigny, 57 (Bartholomew), 2. 33 50
2. Kummel, 56 (Bartholomew), 3. 15 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 15 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 15 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

PRIZ CAIUS
5.000 fr., 1.300 m.
1. Le Grand Pressigny, 57 (Bartholomew), 2. 33 50
2. Kummel, 56 (Bartholomew), 3. 15 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 15 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 15 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

PRIZ CAIUS
5.000 fr., 1.300 m.
1. Le Grand Pressigny, 57 (Bartholomew), 2. 33 50
2. Kummel, 56 (Bartholomew), 3. 15 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 15 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 15 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

PRIZ CAIUS
5.000 fr., 1.300 m.
1. Le Grand Pressigny, 57 (Bartholomew), 2. 33 50
2. Kummel, 56 (Bartholomew), 3. 15 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 15 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 15 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

PRIZ CAIUS
5.000 fr., 1.300 m.
1. Le Grand Pressigny, 57 (Bartholomew), 2. 33 50
2. Kummel, 56 (Bartholomew), 3. 15 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 15 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 15 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

PRIZ CAIUS
5.000 fr., 1.300 m.
1. Le Grand Pressigny, 57 (Bartholomew), 2. 33 50
2. Kummel, 56 (Bartholomew), 3. 15 50
3. Zachearie, 56 (Bartholomew), 4. 15 50
Non placés : Minotaure, 56 (Bartholomew), 5. 15 50
2 long. 1/2, couru, 17 s. 1/2. Durée : 2' 38".

EXCELSIOR

PROGRAMME DES SPECTACLES

SAMEDI 13 SEPTEMBRE 1913

(L'heure placée entre parenthèses est celle de la grande place. Les heures précédées d'une astérisque sont celles des places prises en location ne sont pas astérisquées de prix.)

Aujourd'hui, à 2 heures :
COURSES A SAINT-CLOUD
PAGE 3 : Nos pronostics.

PROGRAMME DES SPECTACLES

SAMEDI 13 SEPTEMBRE 1913

(L'heure placée entre parenthèses est celle de la grande place. Les heures précédées d'une astérisque sont celles des places prises en location ne sont pas astérisquées de prix.)

Aujourd'hui, à 2 heures :
COURSES A SAINT-CLOUD
PAGE 3 : Nos pronostics.

Voici, en Dernière Heure, les changements possibles de spectacles

Théâtres ayant effectué leur clôture annuelle
ODÉON, TRIANON-LYRIQUE, TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES, TH. FEMINA, BOUFFES-PARISIENS, COMÉDIE-ROYALE, TH. DES ARTS, LE COLISEUM DE PARIS, TH. IMPÉRIAL, TH. MALAKOFF, TH. REJANE, CIRQUE DE PARIS.

La soirée

L'URODONAL

CHASSE l'Acide urique

Rhumatismes

Goutte

Gravelle

Calculs

Névralgies

Migraines

Sciaticque

Artério-

Sclérose

Obésité

L'URODONAL dissout l'acide urique, nettoie le rein, lave le foie et les articulations, assouplit les artères, évite l'obésité.

LA MEILLEURE DES BOISSONS

Une cuillerée à soupe d'URODONAL dans un litre d'eau ordinaire ou minérale à prendre à table, seule ou mélangée avec du vin, cidre, bière, etc.

Communication à l'Académie de Médecine de Paris (10 novembre 1908).
Communication à l'Académie des Sciences (14 décembre 1908).



— Ah! mon vieux ami, vous n'avez pas voulu croire en l'URODONAL! Maintenant vous voyez votre erreur. Vos articulations ne fonctionnent plus après une légère fatigue, tandis que moi, avec ma cure d'URODONAL, je marche comme à vingt ans.

Loin de moi la pensée de médire de la chasse, en tant qu'exercice corporel. Nulle gymnastique n'est plus rationnelle, nulle « cure de terrain », n'est plus efficace. Mais, il ne faudrait rien exagérer. Par le fait, si nombre de chasseurs doivent à ce noble sport, santé, vigueur et longévité, beaucoup, en revanche, sont moins heureux, et rapportent de leurs expéditions plus de crises rhumatismales et d'accès de goutte que de perdreaux et de lièvres.

J'entends d'ici s'élever un concert de protestations indignées.

— Comment, la goutte? Comment, le rhumatisme? Mais c'est précisément pour prévenir le rhumatisme et la goutte que nous chassons. C'est pour brûler nos déchets... Si vous croyez que ça nous amuse!

Le tout est de s'entendre.

Que la chasse soit effectivement, en raison des efforts musculaires et respiratoires qu'elle exige un précieux moyen d'attiser les oxydations intra-cellulaires, je ne saurais, je le répète, en disconvenir. Mais, comme toutes les choses humaines, elle a les défauts de ses qualités. La preuve, c'est que sur cent chasseurs, soixante au moins sont des militants — et des martyrs — de l'arthritisme.

C'est contre les défauts de la chasse et les risques qu'elle comporte que je voudrais mettre les intéressés en garde.

En premier lieu, une partie de chasse est souvent l'occasion de festins plantureux, où l'on dévore et boit sec.

Ces écarts ne sauraient rester impunis. L'on m'objectera que « à la chasse on digère des cailloux ». Cela n'est vrai que de ceux qui ont un assez bon estomac pour qu'un excès accidentel ne laisse pas de traces sensibles. Il n'en va plus de même des dyspeptiques, dilatés, artério-sclérotés et autres perturbés de la nutrition, qui se recrutent précisément de préférence parmi les arthritiques.

La fatigue n'y peut rien. Au contraire! Au-delà d'une certaine limite, il en est de la fatigue comme de telles ou telles drogues dont les effets sont diamétralement opposés — toniques ou déprimants — suivant quelles sont administrées à forte dose. A haute dose, la fatigue se traduit par la courbature qui est un commencement d'intoxication.

Le docteur Fernand Lagrange a écrit là-dessus quelques pages maitresses dont voici la conclusion :

Chez les hommes non entraînés, l'exercice violent provoque une surcharge urique du sang, une véritable uricémie, semblable à celle qu'on observe, par exemple, chez les sujets goutteux quand ils sont sous l'imminence de l'accès. (Physiologie des exercices du corps, p. 116).

Regardez plutôt, le soir d'une rude journée de chasse, au fond (révérence parlée) de votre vase de nuit, vous verrez que, sans vous être « calé les joues avec des briques », c'est pourtant de la brique pilée que vous restituez. Cette boue rouge, c'est de l'acide urique, provenant de la désintégration des tissus surchauffés et meurtris à venatu.

S'ensuit-il donc qu'il soit plus sage de renoncer à la chasse, comme à tout sport un peu vif?

Jamais de la vie! Le far niente n'a rien à envier au surmenage sous le point de vue de l'auto-intoxication. A trop travailler, on fait trop de cendres et de suies; à ne rien faire, on a des combustions incomplètes. Seulement, il ne faut abuser de rien, pas plus du *hunting* que du *foie gras*.

Puis, il y a des précautions défensives à prendre... Puisque la fatigue physique se traduit par une surproduction d'acide urique, pourquoi ne pas s'arranger à se débarrasser au fur et à mesure de l'excès de ce sel malencontreux? Pourquoi ne pas faire coïncider la saison de la chasse avec une forte cure, préventive et curative, d'Urodonal?

Tout le monde sait que l'Urodonal — trente-sept fois plus actif que la lithine — dissout l'acide urique « comme l'eau chaude dissout le sucre ». Cette formule est devenue légendaire dans le monde égotant comme dans le monde médical. Souvenez-vous-en, chasseurs, souvenez-vous-en!

D^r BLENARD

N.B. — On trouve l'Urodonal dans toutes les bonnes pharmacies et aux établissements Chatelain, 207, bd Pereire, Paris. — Le flacon, franco, 6 fr. 50; les 3 flacons (cure intégrale), franco, 18 francs. Etranger, franco 7 et 20 fr.

L'arthritique fait chaque mois, ou après des excès de table quelconques, sa cure d'URODONAL qui, drainant l'acide urique, le met à l'abri, d'une façon certaine, des attaques de goutte, de rhumatismes ou de coliques néphrétiques. Dès que les urines deviennent rouges ou contiennent du sable, il faut, sans tarder, recourir à l'URODONAL.

Les analyses d'urine prouvent que l'URODONAL provoque une véritable saignée urique, étant 37 fois plus actif que la lithine; c'est pourquoi les médecins le prescrivent avec confiance.

RHUMATISANTS

le salicylate de soude est un poison qui agit sur le cerveau (mémoire infidèle dix ans après), qui brûle l'estomac et exerce une action dépressive sur le cœur. Evitez ce médicament, qui vous laissera des suites redoutables, et souvenez-vous que, d'après la communication à l'Académie de Médecine, l'URODONAL est autrement puissant et absolument inoffensif.

GOUTTEUX

redoutez le colchique, car on ne compte plus les intoxications mortelles qu'il a provoquées, même à petites doses. Le professeur Lancereaux, ancien président de l'Académie de Médecine, recommande formellement l'URODONAL dans son *Traité de la goutte*.

Le Pilier de l'Existence

Ce pilier, c'est le foie, que l'illustre Bichat — dont la glorieuse effigie est sculptée sur le fronton du Panthéon — a placé, à côté du cœur et du cerveau, comme le plus solide arc-boutant de ce qu'il a appelé le « trépied vital ».

Le foie est l'organe le plus majestueux et le plus complexe de l'économie, et c'est un grandiose laboratoire vivant.

A sa texture se rendent les divisions ultimes de la veine porte, canaux d'apport des matières alimentaires élaborées dans le tube gastro-intestinal. Dans les trames de son système vasculaire, le foie possède des cellules de production biliaire et de production glycosurique. Ces puissantes cellules transforment les matières albuminoïdes, elles les oxydent et les réduisent de façon à ce qu'elles puissent être éliminées par le filtrage rénal.

Par surcroît, la cellule hépatique travaille sans relâche à détruire les poisons

entrés dans la circulation sanguine : poisons végétaux, alcaloïdes, ptomaines, leucomaines.

Pour être à la hauteur de leur formidable tâche, les hépatiques doivent vivre en parfait état d'intégrité et d'activité, sous l'influx nerveux du plexus solaire qu'on a rationnellement dénommé le « cerveau abdominal ». A la moindre perturbation dans le fonctionnement des cellules élaboratrices et purificatrices du foie, le pilier vital chancelle et menace de s'effondrer.

On se rend généralement compte de l'importance de la fonction biliaire dans les processus de la digestion et de l'assimilation. On connaît moins l'extraordinaire action antitoxique de la bile, qui a été mise en lumière par de récents travaux.

Nous avons, dans l'intestin grêle, 14 espèces microbiennes, et 45 dans le gros intestin. On a compté qu'un adulte sécrétait journellement par les selles, de 30 à 50 milliards de microbes. Or, la bile est le grand, l'incomparable antitoxique du tube intestinal, et quand la sécrétion est viciée, comme quantité et qualité, l'empoisonnement de l'organisme survient fatalement.

Non moins considérable est la fonction glycogène du foie, découverte par Claude Bernard.

Lorsque le travail glycogénique est faussé, le sucre apparaît dans les urines. Voilà le diabète qui prédispose aux pneumonies foudroyantes, à la tuberculose, aux gangrènes, à la cataracte, à l'acétonurie, à l'insuffisance cardio-rénale par artério-sclérose.

Aujourd'hui, tout cela est bien connu, car ces mécanismes ont été patiemment analysés. Jadis, alors qu'on était loin de posséder nos méthodes d'investigation clinique et biochimique, on avait cependant la notion claire de la suprématie du foie. Cet organe passait pour avoir plus d'importance que le cœur et que le cerveau, à tel point qu'on disait, en manière de dicton courant : « Être de bon foie », comme on dit aujourd'hui « de bon cœur », dans le sens de solide, de vaillant.

Mais, à ces époques lointaines, pas plus, du reste, que jusqu'à ces temps récents, on n'était en possession d'aucun médicament d'une efficacité constante et sûre contre les affections hépatiques. Aujourd'hui, la Fi-

ludine de M. Chatelain a triomphé dans toutes les expériences qui, sous le contrôle des plus éminents maîtres spécialistes, ont été pratiquées en vue de la guérison du paludisme, de l'insuffisance hépatique, du diabète, du cancer du foie, de sa cirrhose, de son hypertrophie et des fièvres intermittentes.

Le spécifique infailible contre les dérangements et les déchéances de la cellule hépatique nous est donc acquis. Mais notons bien qu'il ne faut pas attendre pour user de la Filudine que des symptômes graves aient décelé l'imminence du péril.

Il faut surveiller son foie. Il faut savoir prêter toute son attention à une quantité de signes prémonitoires tels que mauvaise bouche, perte d'appétit, propension aux vomissements, langue sale, sèche, salive épaisse et mousseuse, urines rares, foncées, hautes en couleur par suite de la résorption d'une partie des pigments biliaires, gêne et douleurs du côté droit, au niveau du foie et s'irradiant à l'épaule, névralgies cervicales et intercostales, yeux cernés, pâleurs intermittentes du visage, légères traînées jaunes sur le blanc de l'œil, prurits, ralentissement des battements du cœur,

abaissement intermittent de la température.

Songez que c'est par ces avertissements que la nature vous prévient que la boue biliaire est en voie de formation, et que se prépare le calcul dans la vésicule.

L'art de guérir, c'est surtout l'art d'étrangler les maladies dès leur premier vagissement. En face des insidieuses manifestations hépatiques, il faut toujours ainsi procéder.

D^r RENÉ CHANDÉRY.

La Filudine régularise la fonction biliaire. Elle est le médicament rêvé de tous ceux qui ont le teint jaune, la bouche bilieuse et amère, des vomissements fréquents, etc.

La Filudine est formellement indiquée dans tous les cas où le foie souffre (cirrhose, diabète, coliques hépatiques).

La Filudine a obtenu un Grand-Prix à l'Exposition de Tunis 1911. Communication à l'Académie des Sciences (30 octobre 1911), par le professeur Combault, docteur ès-sciences, et docteur en médecine, et à l'Académie de Médecine (19 mars 1912), par le docteur Légrand, médecin principal de la marine, lauréat de l'Académie.

Le flacon de Filudine, franco, 10 francs; étranger, 14 francs, franco; Etablissements Chatelain, 207, boulevard Pereire, Paris, et toutes bonnes pharmacies.